

Troisième Réunion du Comité Consultatif Scientifique et Technique (STAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la Région des Caraïbe

Miami, Floride, USA, du 31 octobre au 2 novembre 2016

RAPPORT DE LA RÉUNION



Encourager la coopération régionale pour la protection et le développement du milieu marin de la Grande Caraïbe

ACRONYMES

AMEP.....	Evaluation et Gestion de la pollution de l'environnement
UCR/CAR.....	Unité de coordination régionale des Caraïbes
CARPHA.....	l'Agence de santé publique des Caraïbes
Convention de Carthagène..	Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes
BDC.....	Banque de développement des Caraïbes
PEC.....	Programme de l'environnement des Caraïbes
CIMAB.....	Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas
CIMH.....	Institut Caribéen pour la météorologie et l'hydrologie
CLME.....	Projet du grand écosystème marin des Caraïbes
CLME+.....	Catalyser la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique pour la gestion durable des Ressources marines vivantes partagées dans les grands écosystèmes marins des Caraïbes et du plateau nord du Brésil
COP.....	Les Parties contractantes
CETA.....	Communication, éducation, formation et sensibilisation
CRew	Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées
CRew+.....	Améliorant et renforçant le Fond régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées grâce à une approche intégrée sur l'application de solutions techniques avec des mécanismes de financement novateurs
FEM.....	Fonds pour l'environnement mondial
PAM.....	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres
GPO.....	Partenariat mondial pour les océans
BID.....	Banque interaméricaine de développement
IGM.....	Réunion intergouvernementale
IMA.....	Institut des affaires maritimes
LBS.....	Sources et activités terrestres
MoU.....	Mémoire d'entente
NGO.....	Organisation non gouvernementale
NOAA.....	Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique
NPA.....	Programme national d'action
FIP.....	Formulaire d'identification du projet
SPP.....	Subvention pour la préparation du projet
PMU.....	Unité de gestion du projet

CIP.....	Communiqués d'intérêt public
RAC.....	Centres d'activités régionales
RAR.....	Réseau d'activité régional
REMPEITC.....	Centre Régionale d'Information d'Urgence et de Formation sur la Pollution Marine
PAS.....	Plan d'Action stratégique
PEID.....	Petits Etats insulaires en voie de développement
SOCAR.....	Rapport sur l'État de la Zone de la Convention
SSFA.....	Accord de financement à petite échelle
STAC.....	Comité Consultatif Scientifique et Technique
SPAW.....	Aires spécialement protégées et la faune
PNUE.....	Programme des Nations Unies pour l'environnement
EPA.....	Agence américaine de protection de l'environnement
WCR.....	Région des Caraïbes

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	i
Table des matières.....	iii
Introduction	1
Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la Réunion	1
Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau	3
Point 3 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion.....	3
(a) Règles de Procédure	3
(b) Organisation du Travail.....	3
Point 4 de l'ordre du jour: Adoption de l'Ordre du Jour.....	3
Point 5 de l'ordre du jour : Révision des Activités du Programme de l'AMEP pendant la période 2015-2016.....	4
(a) Révision de l'État de Ratification et d'Adhésion au Protocole LBS.....	4
(b) Révision des Activités.....	4
(c) Le Programme des Eaux sans déchets.....	9
(d) Coalition de sac en plastique.....	10
(e) Rapport du Président du groupe de travail de surveillance et d'évaluation sur SOCAR.....	11
Point 6 de l'ordre du jour : Projet du plan de travail de l'AMEP et budget pour l'exercice biennal 2017-2018.....	13
Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses.....	16
(a) FEM CReW.....	16
(b) FEM CLME+	17
Point 8 de l'ordre du jour : Adoption des recommandations de la réunion et le rapport de la réunion.....	19
Point 9 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion	20
Annexe I: Ordre du jour	
Annexe II : Recommandations de la réunion	
Annexe III : Liste des Documents	
Annexe IV : Liste des Participants	

Introduction

1. Après l'entrée en vigueur du Protocole LBS en août 2010, l'Article XIV du Protocole LBS a mis en place le STAC LBS. Selon l'Article XIII.2.c, le Secrétariat de la Convention de Carthagène est chargé de fournir l'assistance exigée par le STAC pour qu'il puisse exercer ses fonctions, conformément à l'Article XIV.
2. Conformément au plan de travail et le budget pour 2015-2016, approuvé par la seizième réunion intergouvernementale (IGM) et entre sessions, la troisième réunion de STAC LBS a eu lieu du 31 octobre au 2 novembre 2016 à Miami, en Floride, USA.
3. Les objectifs de la troisième réunion de STAC LBS ont été :
 - Évaluer les projets et activités mis en œuvre par le Secrétariat et les centres d'activités régionales (RAC) dans le cadre du programme d'évaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP) pendant la période 2015-2016 ;
 - Passer en revue les progrès effectués lors de la mise en œuvre des recommandations de la deuxième réunion du STAC du LBS, des décisions de la deuxième réunion intergouvernementale et de la treizième réunion des parties contractantes à la Convention de Cartagena ;
 - Passer en revue l'état des ratifications et/ou de l'application du Protocole LBS par les pays membres ;
 - Examiner et fournir des avis techniques au projet de plan de travail de l'AMEP et budget pour l'exercice bisannuel 2017-2018, pour présentation successive à la 3e Conférence des Parties au Protocole LBS pendant le premier trimestre 2017 ; et
 - Formuler des recommandations concernant la mise en œuvre du Protocole LBS pour examen par la 3e Conférence des Parties au Protocole LBS pendant le premier trimestre 2017.
4. Les experts invités à la réunion ont été désignés par les Points focaux nationaux de la Convention de Carthagène. En plus, les représentants d'organisations internationales, régionales, intergouvernementales et non gouvernementales et les représentants de projets régionaux ont été invités à assister à la réunion en qualité d'observateurs.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

5. La réunion a été inaugurée lundi, 31 octobre 2016 à 09:08. Mme Lorna Inniss, coordonnatrice du PEC, M. Christopher Corbin, chargé du Programme responsable d'évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) sous-programme du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) et M. Martin Okun, administrateur et gestionnaire de fonds, étaient assis à la table à l'ouverture de la réunion.
6. M. Corbin a présidé la cérémonie d'ouverture. Il a souhaité la bienvenue aux participants à la 3^e réunion STAC LBS et ensuite a invité Mme Lorna Inniss pour prononcer un discours d'ouverture.
7. Mme Inniss a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié le gouvernement des Etats-Unis (à savoir le Department of State, EPA, NOAA) d'accueillir la réunion. Elle a reconnu le soutien financier du projet PNUD CLME+ financé par le FEM, qui a ainsi donné la possibilité d'avoir abrité la réunion commune LBS/SPAW STAC pour la première fois. Elle a indiqué que l'objectif d'avoir abrité une réunion commune était de faciliter l'élaboration d'une feuille de route pour une plus grande collaboration entre les deux sous-programmes (AMEP et SPAW) et de soutenir conjointement la réalisation des objectifs du développement durable (ODD).

9. Elle a également exprimé sa gratitude à cause du partenariat avec la Banque interaméricaine de développement (BID) à travers le projet financé par le FEM CReW et a souligné que le CReW a soutenu beaucoup d'activités en ce qui concerne la ratification et la mise en œuvre du Protocole LBS.
10. Mme Inniss a indiqué que la Jamaïque est le nouveau membre à ratifier le Protocole LBS ayant le fait en 2015. Cela porte à douze le nombre des Parties contractantes au Protocole LBS.
11. Elle a montré appréciation pour les efforts poursuivis par les Points focaux LBS pour promouvoir la ratification du Protocole LBS et a souligné que les Parties contractantes se bénéficient d'une assistance financière et technique accrue. Ms Inniss a également souligné les défis personnels rencontrés par le Secrétariat et a remercié M. Christopher Corbin, Officier du Programme AMEP, pour gérer les activités du sous-programme AMEP avec un personnel limité. Elle lui a rendu hommage pour l'excellent travail accompli durant l'exercice biennal et a indiqué que le sous-programme serait prochainement à pleine capacité. Afin de surmonter les difficultés financières, elle a exhorté les États membres à contribuer aux travaux du Secrétariat.
12. Elle a souligné le travail de M. Nelson Andrade Colmenares, ancien coordonnateur du PEC et a exprimé sa gratitude pour tout son travail qui a l'établi un PEC fort.
13. Puis, elle a présenté des excuses au nom du PEC à ceux qui ont été directement affecté par le nouveau système de gestion UMOJA du PNUE et a présenté des excuses pour les retards de paiement et a indiqué que des nombreux problèmes initiaux ont été résolus et processus devraient avancer plus facilement. Elle a présenté M. Martin Okun, le nouvel agent administratif et de gestion de fonds qui avait réussi à résoudre certains des questions liées à UMOJA.
14. Mme Inniss a remercié les nombreux partenaires du PEC, à savoir la BID, CWWA, CAWASA, Banque mondiale, GWP-C, parmi d'autres, pour leur soutien.
15. Elle a indiqué que les informations sur le projet de FEM IWeco seront partagées plus tard à la réunion et a souligné que, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Caraïbe est en train de faire des innovations dans l'établissement des Caraïbes nœuds et plates-formes pour les nutriments, eaux usées et les déchets marins qui permettront offrir des produits de haute qualité. Elle a également mentionné le partenariat concernant les Eaux sans déchets, dirigé par l'EPA et le Corps de la paix avec la Jamaïque et le Panama comme pays pilote.
16. Elle a ensuite souligné qu'appart du développement constant du Rapport de l'état de la zone de la Convention sur la pollution, un Rapport d'état de l'Habitat sous le Protocole SPAW sera également développé avec l'appui du projet PNUD/FEM CLME+. Ces rapports seront partie d'un plus grand Rapport sur l'état des écosystèmes marins (SOME) et contribuent directement aux objectifs de développement durable 14 et 16.
17. Mme Inniss a déclaré que le nouveau directeur général du Programme des Nations Unies pour l'Environnement a immédiatement défié le personnel / les officiers à se communiquer avec les partenaires et le grand public en termes plus simples. Elle a mentionné qu'une relation plus étroite a été déjà établie avec le ROLAC PNUE par le bureau sous régional qui est basée à Kingston, en Jamaïque. Elle a reconnu et félicité M. Vincent Sweeney la chef. Mme Inniss a également reconnu le rôle des Centres d'activités régionales (car) et du Réseau d'activités régional (RAR) et a exprimé du espoir pour que les accords de siège soient bientôt finalisés. Pour conclure, elle a remercié à nouveau tous les délégués pour leur appui indéfectible.
18. Le chef de la délégation américaine, Mme Rona Rathod, a souhaité la bienvenue à tous ceux qui étaient présent à la réunion au nom du gouvernement des États-Unis d'Amérique. Elle a reconnu le travail de ses collègues de l'Agence Américaine D'observation Océanique Et Atmosphérique (NOAA) et le Secrétariat pour avoir rendue cette réunion possible.

19. Elle a indiqué que la protection de l'environnement était importante pour le Président Obama et a ajouté que la conservation de l'océan était élevée à l'avant-garde de l'agenda diplomatique par le Secrétaire d'Etat, John Kerry.
20. Mme Rathod a conclu en déclarant qu'il était bon de faire partie de la région des Caraïbes (WCR), ainsi que la Convention de Carthagène a été une avant-garde de la région.

Point 2 de l'ordre du jour : élection du Bureau

21. Mme Inniss, coordonnateur du PEC, a indiqué que les propositions de candidatures pour les membres du Bureau ont été reçues par le Secrétariat. La réunion n'a pas eu des objections pour les candidatures proposées et le Bureau a été approuvé par l'Assemblée par acclamation.
 - Président : Rona Rougier (EE.UU.)
 - Vice Président : Linroy Christian (Antigua- et -Barbuda)
 - Rapporteur : John Bowleg (Bahamas)

Point 3 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion

22. Les procédures pour la conduite de la réunion ont été décrits.

(a) Règles de procédure

23. Les règles de procédure dans les Rencontres de la Convention pour la Protection et le développement de l'environnement marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena) ont été appliquées.
24. Onze des douze Parties étaient présents, seul Panama était absente, ce qui a confirmé un quorum pour la réunion.

(b) Organisation du travail

25. Les langues de travail de la réunion ont été l'anglais, le français et l'espagnol. Un service d'interprétation simultané était assuré en anglais, français et espagnol dans la réunion. Les Documents de travail de la réunion étaient disponibles dans toutes les langues de travail.
26. La réunion s'est déroulée en séance plénière.

Point 4 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

27. Le Président a présenté l'ordre du jour (document UNEP(DEPI)/CAR WG.37/1) et a demandé des propositions pour l'approbation de la réunion.
28. La déléguée de la France, Mme Maud Casier a remercié le Secrétariat et a proposé l'inclusion d'une présentation sur les plastiques.
29. L'ordre du jour de la réunion a été adopté avec l'inclusion de la présentation sur les plastiques comme avait été demandé par la France.

Point 5 de l'ordre du jour : Révision des activités du Programme AMEP pendant la période 2015-2016

(a) Révision de l'état de Ratification et d'adhésion au Protocole LBS

30. Une mise à jour sur l'état de la ratification du Protocole LBS tel qu'indiqué dans le rapport de la Colombie. La Colombie est le pays dépositaire de la Convention de Carthagène. à ce jour, douze (12) pays ont ratifié ou adhéré au Protocole LBS, le Gouvernement jamaïcain étant le pays le plus récent à s'adhérer au Protocole LBS qui a été entré en vigueur en décembre 2015 pour eux.
31. M. Corbin a informé la réunion qu'un des objectifs du sous-programme AMEP était d'encourager la ratification du Protocole LBS. Il a ensuite invité toutes les Parties non contractantes à formuler des observations sur le processus de ratification dans leurs pays respectifs.
32. Le Délégué de la Colombie a indiqué que la Colombie poursuivra avec le processus LBS ; tout a été fait par le gouvernement à ratifier le Protocole.

(b) Révision des activités

33. L'Officier du programme d'AMEP, Christopher Corbin, a présenté les résultats du sous-programme AMEP pendant la période 2015-2016, figurant dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.3.
34. M. Corbin a ensuite fourni un compte rendu détaillé de l'exécution du sous-programme AMEP, y compris une liste des principales recommandations. Il a résumé les objectifs de ce sous-programme, des changements personnels et les fonds recueillis au cours de l'exercice biennal pour les projets sélectionnés. Quelques-unes des principales réalisations du programme ont été également soulignées. Il a ensuite donné des détails sur les travaux effectués pour l'ensemble des domaines thématiques clés pour le sous-programme, y compris travaux concernant des projets du FEM ; Suivi & évaluation (Article III) ; Gestion des eaux usées (annexe III) ; Gestion des déchets (Annexe 1) ; Gestion des bassins hydrographiques (Annexe IV) ; et des Programmes nationaux d'Action (Multiple).
35. M. Corbin a ensuite invité le Dr Darryl Banjoo, représentant de RAC IMA qui représentait également le gouvernement de Trinidad et Tobago pour présenter sur les travaux de RAC IMA à l'appui de ce sous-programme. Il a présenté sur les activités de l'Institut des affaires marines (IMA) comme un centre d'activités régionales pour soutenir le Protocole LBS. Le travail accompli au cours de cette période a été : 1) appui au Rapport de l'état de la zone de la Convention (SOCAR) ; 2) projet national afin de fournir des informations sur l'état de l'environnement ; 3) participation aux consultations/réunions nationales concernant l'évaluation et la gestion de la pollution ; et 4) production d'un rapport de l'État National de l'environnement à Trinidad et Tobago.
36. Il a souligné le soutien donné à SOCAR, grâce à la participation dans l'atelier régional d'experts techniques pour SOCAR, du 15 au 17 août 2016 à Kingston, en Jamaïque. RAC IMA a également participé à des téléconférences réalisées dans la période 2015-2016 ainsi qu'a fourni des apports techniques et des réponses aux questionnaires sur la capacité des laboratoires, des systèmes de classification de l'eau et des normes de mesures de qualité de l'eau. Les révisions ont été effectuées et les commentaires ont été fournis sur les normes de méthodes pour mesurer les paramètres du SOCAR. Les Projets nationaux effectués et financés par le gouvernement de la République de Trinité et Tobago qui fournirait des données au rapport de SOCAR inclus : 1) le suivi environnemental et l'évaluation des zones de points chauds à Trinidad (USD 10 000. par an.) ; 2) qualité bactériologique de l'eau des zones récréatives populaires d'utilisation de l'eau à Trinidad (USD 20 000 par an) ; 3) surveillance des récifs coralliens et les herbiers marins à Trinidad et Tobago (CARICOMP) (USD 27 000. par an) ; et 4) l'approche hydro-biogéochimiques de l'estimation des rejets de polluants du bassin du fleuve Caroni (USD 40 000. par an.) La surveillance et l'évaluation des secteurs de la zone réactive à Trinidad

environnementale était une exigence du Protocole LBS et il a été mis en place à Trinidad et Tobago en 2007 et était en cours. Il renseigne sur l'état du milieu marin qui met en lumière les préoccupations des sources terrestres de pollution. Eau qualité paramètres surveillés physique inclus (température, pH, salinité, turbidité) de nutriments (ammoniac, nitrites, nitrates, phosphates réactifs et totales), la chlorophylle a, demande chimique en oxygène (DCO), les hydrocarbures dissous et dispersés.

37. L'IMA a également mené un projet de surveillance des contaminants chimiques employant des organismes sentinelles, comme les huîtres, pour détecter la pollution produite par des hydrocarbures. L'IMA a été délégué comme le remplaçant point focal pour le projet PNUD/FEM CLME+ et est aussi le point focal national pour initiatives régionales de l'Atlas Marine des Caraïbes (projet CMA2). IMA préside un Comité de pilotage chargé d'élaborer un cadre de politique de gestion pour la Zone côtière intégrée, des stratégies et un Plan d'Action pour Trinidad et Tobago. Le projet de politique intègre les recommandations faites par Trinidad et Tobago IR. L'IMA est partie d'une initiative dirigée par l'agence de gestion de l'environnement pour lutter contre la pollution dans le golfe de Paria, Trinidad. IMA a fait une présentation intitulée « l'Etat du golfe de Paria, Trinidad et Tobago » le 7 septembre 2016 qui a lié la pollution et la nécessité d'un plus grand contrôle réglementaire. L'IMA a produit un rapport sur l'état de l'environnement marin 2016 pour Trinidad et Tobago, qui a mis en évidence les impacts des sources terrestres de pollution et a fournis des recommandations pour aborder les impacts. Le document a été envoyé au Cabinet pour approbation.
38. L'IMA a organisé un atelier de formation dans le cadre de l'enquête des déversements d'hydrocarbures/mort de poissons. Participants multipartites ont été formés à l'échantillonnage et au processus d'enquête. Il a souligné l'importance des projets surveillés et du lien avec la santé et les défis rencontrés lors de analyser la sensibilité de cette problème
39. M. Corbin a ensuite présenté au nom du directeur du RAC CIMAB, qui n'a pas pu participer en raison de problèmes de visa. Il a présenté les contributions spécifiques du RAC CIMAB dans les projets et activités de l'exercice 2015-2016. Il a souligné particulièrement le soutien apporté pour Guatemala, Honduras, Costa Rica et Panama dans le Projet FEM CReW, ainsi que leur contribution aux discussions du Groupe de Travail sur la surveillance et l'évaluation. Autre assistance technique fournie au Secrétariat par RAC CIMAB constituait ainsi qu'une évaluation du niveau total des cofinancements apportés.
40. M. Corbin a poursuivi en reconnaissant le soutien de plusieurs personnes et organismes, y compris National, LBS, FEM et Points focaux du projet; Président et membres du Groupe de Travail sur la surveillance et l'évaluation ; Administrateurs et le personnel des Centres d'activités régionales ; Direction des écosystèmes PNUE dont le PAM, les partenaires régionaux de l'Agence ; les organismes de mise en œuvre et d'exécution du Projet FEM, CReW et CLME+ unités de coordination de projet ; le Bureau sous-régional des Caraïbes du PNUE et les partisans et journalistes dans les médias sociaux.
41. Il a ensuite exposé les défis en cours tels que UMOJA : voyage, contrats, marchés publics, ressources humaines limitées au Secrétariat, changements de gouvernements et de Points focaux, les demandes accrues du Siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement, besoin d'une plus grande sensibilisation et rayonnement, manque de financement par le FCT (Contributions), des contraintes de financement du FEM et de la capacité nationale d'absorption pour les projets.
42. En conclusion, il a mentionné certaines problèmes émergentes liés avec la pollution, qui en fait le STAC peut être veuille envisager dans leurs discussions, y compris : interdiction des sacs en plastique et polystyrène, déchets, énergie, microplastiques, stratégie de matières plastiques pour les PEID (ROLAC), nouveaux contaminants préoccupants, classification des eaux sous le Protocole LBS, l'acidification des Océans, afflux de Sargassum et de nutriments, Protocole LBS et décharge des éléments nutritifs, les critères pour la réutilisation des eaux usées/boues, une collaboration avec l'OMI concernant MARPOL Annexe V et la pollution atmosphérique.

43. M. Corbin a expliqué comment les Programmes AMEP et SPAW proposaient de travailler plus étroitement ensemble pour répondre à ces défis et a terminé sa présentation avec une liste de possibles recommandations que la réunion pourrait vouloir envisager de proposer à la Conférence des Parties du Protocole LBS.
44. Mme Rathod a remercié M. Corbin et M. Banjoo pour leurs présentations et a indiqué que Trinidad et Tobago est sur une voie positive pour gérer les problèmes des pollutions marines et en donnant un bon exemple pour la Caraïbe. Elle a ensuite remercié M. Corbin pour mettre en évidence le travail accompli ainsi que les défis, pour le rappel d'atteindre les buts des objectifs de développement durable et les recommandations pour les travaux futurs et la collaboration entre les livres et les protocoles SPAW. Elle a donné ensuite un espace pour des commentaires et questions.
45. Le délégué d'Antigua et Barbuda a commenté sur la présentation de M. Corbin et a fait référence sur les synergies dans les nouveaux contaminants citant SAICAM. Il a indiqué que la classification des eaux examinée par le groupe de travail – adressée par Antigua selon l'utilisation de l'eau et pas en Classe I ou II selon le protocole. Il a mentionné que la Sargassum était composée par métaux lourds et la poursuite des travaux était nécessaire pour contrôler la contamination par les métaux lourds.
46. Le délégué de la France a remercié le Secrétariat pour le travail au cours des 2 dernières années et a reconnu les recommandations proposées, notamment en ce qui concerne les matières plastiques. En réponse à la question des déchets solides, elle a suggéré que les sources de déchets dans les pays devraient être examinées.
47. La déléguée de les États Unis (EPA) a remercié le Secrétariat pour son travail et l'excellent travail accompli malgré les défis mentionnés plus tôt par M. Corbin. Elle a aussi remercié le Secrétariat pour l'aide obtenue avec le travail dans lequel ils ont participé et a indiqué qu'en termes d'accroissement de ratification, les Etats-Unis travailleraient avec le département d'Etat pour l'élévation de la question. Elle a aussi indiqué qu'il serait utile d'avoir des Points focaux nationaux qui fournissent des informations sur les défis qui se posent lors de la ratification du Protocole LBS, et ce qui pourrait être utile d'accroître la visibilité dans les réunions de haut niveau. À raison d'une discussion de groupe de travail, elle a informé aux participants qu'ils vont essayer d'observer la sensibilité politique concernant le classement des eaux et que le groupe de travail peut aider les pays à classer les eaux en classe I et II.
48. Plusieurs délégations ont approuvé la nécessité d'améliorer la gestion des déchets solides tels qu'ils ont été identifiés par le délégué Français.
49. Les délégués de la République dominicaine ont indiqué qu'étant dans la position d'un petit pays, ils éprouaient de grandes difficultés avec des matières plastiques et qu'ils voulaient savoir comment ils pouvaient participer sur la base des programmes mis en place puisqu'ils n'avaient ni navires, ni équipement, ni la méthodologie pour travailler à cet égard. Ils ont également déclaré qu'en ce qui concerne la protection de la biodiversité, l'amélioration de synergies entre le SPAW et protocoles LBS seraient importantes pour répondre aux nouveaux problèmes. L'impact négatif de la pollution sur la biodiversité marine et côtière a été un exemple où cette synergie serait nécessaire.
50. La déléguée des Etats-Unis a indiqué qu'il y aurait des discussions sur les efforts pour adresser les déchets marins (plastiques) et s'est montré heureux car le sujet a été soulevé tandis que le nombre des pays qui ont voulu aborder la question n'était pas toujours clair. Elle a déclaré qu'il serait utile d'informer les recommandations de cette réunion de STAC LBS.
51. Prenant note des objectifs du développement durable, le délégué d'Antigua et Barbuda a informé que, à partir du 1er juillet 2016 il y a une interdiction des sacs en plastique et a sollicité l'appui du Secrétariat pour la protection des bassins hydrographiques alors que tous les domaines étaient intrinsèquement liés. Ils travaillaient également vers une interdiction de styromousse et une amélioration générale dans la gestion des déchets solides nationale.

52. Sur la question de caractérisation des déchets, le délégué de Trinidad et Tobago a souligné que la pollution provoquée par le mercure était un possible intérêt émergent et que les pays avaient une capacité limitée pour surveiller les concentrations de mercure. Il a ajouté que le mercure était présent dans les ampoules fluorescentes, donc des efforts de sensibilisation du public étaient importants et les pays avaient besoin de le traiter comme un déchet dangereux pour qu'il puisse être éliminé correctement.
53. Le délégué de Sainte-Lucie a remercié le Secrétariat pour l'invitation à la réunion et aux États-Unis pour faciliter la réunion. Il a remercié le Secrétariat pour avoir fait une présentation intéressante et il a reconnu le travail du RAC IMA. Il a indiqué que le renforcement de la collaboration entre les deux protocoles a été très encourageant et s'est montré heureux pour la possibilité d'avoir deux représentants de son pays en faisant partie des discussions. En ce qui concerne SOCAR, il souhaiterait qu'il puisse être fait au niveau des pays de la région puisque cela pourrait également lier efficacement les activités et programmes de la pollution et la biodiversité.
54. Le délégué d'Aruba a félicité M. Corbin pour sa présentation approfondie. Il a informé les participants que les déchets marins sont un problème grave dans son pays puisque la principale activité économique de l'île est le tourisme. Il a indiqué qu'une interdiction de sac en plastique a été lancée le 1er février 2013 et que les autres plastiques étaient considérés aussi un gros problème pour la vie marine. Il a mentionné activités de nettoyage récentes pour le récif qui ont abouti à l'enlèvement de grandes quantités de plastique de l'océan. Il a ajouté que la raffinerie de pétrole devait rouvrir et qu'il y aurait une approche innovatrice impliquant l'utilisation de la culture d'algues pour réduire les émissions de gaz. Il a également mentionné qu'ils étaient très intéressés par toutes les recommandations pour la gestion de Sargasses, tout en reconnaissant qu'il y avait une portée limitée dans l'agriculture que ce secteur était assez limité. Il craint aussi avec les contaminants potentiels signalés dans Sargassum.
55. La Présidente a exprimé sa gratitude pour l'effort déployé pour gérer les sacs en plastique. Elle a aussi dit qu'elle avait hâte de la gestion des émissions de raffinerie de pétrole.
56. Le délégué de la Grenade a mentionné que son pays était en élevage et déchets provenant des porcs qui ont été écoulés dans le milieu marin, cependant ils collaboraient avec les agriculteurs pour faire un projet de biogaz pour recueillir le gaz et l'utiliser pour la cuisson afin d'éviter la pollution du milieu marin. Il a ajouté que les zones tampons seraient incluses pour piéger les sédiments et des contaminants.
57. La déléguée de la Jamaïque a approuvé les sentiments des autres pays et a fait savoir que la Jamaïque avait des règlements mis en place pour la qualité de l'air et des normes et un régime de déclaration et de surveillance. Elle a ajouté qu'il y avait une motion au Parlement pour une interdiction de sac et de mousse de polystyrène en plastique. En ce qui concerne les contaminants émergents, elle a indiqué son inquiétude sur la possible contamination des métaux lourds de Sargasses dont elle n'avait pas été au courant d'avant. .
58. La déléguée des États-Unis a mentionné que des perturbateurs endocriniens ne peuvent pas obtenir trop d'importance ; ils passent d'eaux côtières à large et ont un impact dans la reproduction, par conséquent une attention particulière devrait être accordée à eux. Il a également mentionné le problème de Sargassum et la nécessité de mesures de gestion à long terme. Il a souligné que la croissance de Sargassum a été venue de l'Amérique centrale. Il a reconnu l'intérêt dans la création de biocarburants ou autres sources et a souligné que la Caraïbes devait avoir des stratégies en place pour empêcher le Sargassum de venir au rivage et comment l'arrêter d'être un problème.
59. La déléguée de la France a indiqué qu'elle ferait un exposé sur les sacs en plastique et comment réduire son utilisation. Elle a indiqué qu'elle souhaiterait que tous les partis rejoignent la Coalition de sac en plastique.
60. Le représentant du Mécanisme régional pour la pêche dans les Caraïbes (CRFM) a remercié M. Corbin et M. Banjoo pour des présentations très instructives et les a félicité pour le impressionnant travail réalisé. Il a salué les réalisations et les travaux en cours dans les défis des ressources. Il a également félicité le travail accompli pour

améliorer la coordination et la coopération dans la construction de partenariats. Il a mentionné qu'il y avait un intérêt commun dans les processus de pêche et un travail parallèle concernant Sargassum et qu'il y a place pour plus étroite coopération et intégration – habitat, la biodiversité et la pollution. Il était préoccupé par l'impact des perturbateurs endocriniens dans l'environnement et espère que dorénavant les progrès pourraient être réalisés dans la question et obtenir une meilleure compréhension.

61. Le délégué des Pays-Bas des Caraïbes, a remercié les Etats-Unis pour avoir accueilli la réunion et a félicité le Secrétariat pour la logistique de la réunion. Il a indiqué que le Protocole LBS n'était pas encore ratifiée par le Royaume des Pays-Bas et que l'un des défis était la Division de l'environnement et les ministères de conservation de nature. Il a salué le Secrétariat pour le travail accompli et l'attention accordée aux perturbateurs endocriniens et dérivés pharmaceutiques qui affectaient les récifs de corail ; Oxybenzone de crème solaire utilisé sur la plage, par exemple, pénètre dans l'eau et affecte les récifs coralliens.
62. Les délégués du Guyana ont félicité les États-Unis et le Secrétariat pour avoir l'occasion d'assister à la réunion et ont informé la réunion que le Guyana a mis en œuvre une triple interdiction du polystyrène à l'Assemblée générale en 2015: l'approche était liée à l'importation limitée et vente, et à la réduction de l'utilisation du polystyrène par les détaillants.
63. Ils ont également fait des commentaires sur les leçons apprises du FEM CReW et ils ont indiqué que des efforts ont été faits afin d'examiner les règlements du Guyana au titre du Projet CReW que leurs règlements de traitement des eaux usées globale manquaient, mais il n'était pas possible dans le cadre de la chronologie. Elle espère que cet élément puisse être incorporé dans FEM CReW+, le projet suivi proposé à CReW.
64. La représentant de CARPHA a félicité l'équipe LBS pour ses réalisations et a commenté sur la présentation de l'IMA. Elle a indiqué que le lien entre l'environnement et la santé est très important pour CARPHA et était heureuse de voir le travail que Trinidad et Tobago a été en train de faire et avait hâte de voir la direction que cet effort prendrait.
65. Elle a ajouté que CARPHA travaillait déjà avec un certain nombre de partenaires, par exemple CIMH à la Barbade. Elle a également déclaré que les CARPHA vont avoir une conférence régionale sur la recherche et la santé ; le thème sera la santé de l'environnement et le changement climatique et pourrait être utilisé pour mettre en évidence des problèmes tels que les effets des hormones et des perturbateurs endocriniens sur la santé. Elle a ajouté que la seule manière dans laquelle cela puisse être une priorité est si les États membres la considèrent une priorité et espère que la Conférence leur offrira l'occasion d'explorer cette davantage et de renforcer les capacités nationales et régionales pour surveiller la présence et l'impact de ces nouveaux contaminants préoccupants.
66. Elle a commenté sur la question de la pollution d'origine agricole à la Grenade et a souligné qu'il y avait des projets pilotes dirigés par le projet CATS financé par l'Allemagne et qui sont répandu dans divers secteurs de la région et qu'il y a information disponible sur leur site Web. Elle a conclu avec l'espoir qu'il pourrait y avoir une plus grande synergie entre les projets IWECO et les chats. Le projet CATS fera des expériences avec l'adaptation climatique et réduit le besoin de produits chimiques agricoles. Elle a conclu en indiquant que les expériences de pays non participants pourraient être partagées afin que tous puissent se bénéficier.
67. Le représentant de l'Association des États des Caraïbes (AEC) a félicité M. Corbin et M. Banjoo pour le travail accompli. En ce qui concerne le Protocole LBS, il a indiqué que le protocole avait des avantages politiques qui devaient être explorés afin d'encourager les pays à le ratifier ; et ils pourraient apporter un soutien dans ce domaine. Il a ajouté que la science et la communication avec l'AEC et le Programme des Nations Unies pour l'environnement devraient également être étudiées davantage.
68. M. Corbin a remercié tous les participants pour des positives feedback et encouragement et a cité les travaux du Secrétariat comme un travail d'équipe. Il a indiqué que les techniques d'entrée fournis et l'impact déployé n'ont

pas seulement été des Points focaux LBS mais aussi des experts de la biodiversité. Il a également remercié l'AEC pour le soutien offert.

69. En réponse à la question posée par le délégué de la République dominicaine concernant les matières plastiques, M. Corbin a répondu que c'est une grosse question, surtout pour les petits États insulaires en voie de développement (PIED) et que des travaux s'ont fait aussi par le biais de bureau de régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes au Panama. Il a ajouté que le soutien était offert pour l'élaboration et/ou renforcement national solide des déchets politiques, stratégies et promouvoir la répartition des meilleures pratiques. En plus, il y avait un partenariat mondial sur la gestion des déchets, coordonnée par une institution spécialisée du Programme des Nations Unies pour l'environnement à Osaka, au Japon. L'espoir était d'être capable de fournir un appui à tous les pays de la région des Caraïbes et pas seulement des Parties contractantes.
70. En ce qui concerne le commentaire de la déléguée de Guyana sur le CReW, M. Corbin a dit qu'il a montré l'importance d'une législation permettant de changer de disque. Il a ajouté qu'activités pour adresser soutien politiques, institutionnel, législatif et réglementaire ont été incluses dans la proposition de CReW+.
71. M. Corbin, en réponse à l'intervention de CARPHA sur les liens avec la santé des êtres humains, a fait observer qu'il y a une amélioration dans l'interaction avec l'OPS à travers divers projets AMEP et activités qui incluent le Projet FEM CReW et sur dans des sujets tels que l'élaboration de normes d'eaux récréatives. Il a noté que les professionnels des médias régionaux avaient suggéré que la meilleure façon d'offrir des questions relatives à la sensibilisation sur l'eau a été en les liant à des questions de santé et de développement humaine comme la pêche, le tourisme et l'économie.

(c) Programme des Eaux Sans Déchets

72. M. Corbin a invité Mme Stéphanie Adrian, déléguée des Etats-Unis, à faire une présentation sur le programme International des Eaux sans déchets.
73. Mme Stéphanie Adrian a commencé sa présentation en donnant une vue d'ensemble des Eaux sans déchets, un programme de l'EPA des États-Unis pour prévenir et réduire la pénétration des déchets terrestres dans les voies navigables aux États-Unis. L'initiative utilise une approche axée sur les parties intervenantes et des réunions et des ateliers ont été utilisées pour prioriser les actions de gestion des déchets communautaires.
74. Elle a également ajouté que cela visait à élargir le partenariat du Programme des Eaux sans déchets avec la Collaboration de l'EPA, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Corps de la Paix en mettant l'accent sur les déchets solides et les déchets marins visant à unifier les efforts et les intervenants afin d'améliorer la gestion des déchets solides dans les Caraïbes. La méthode consistait à travailler avec les pays sous LBS pour identifier comment cette approche pourrait gagner du terrain. La décision a été prise pour travailler en Jamaïque et au Panama comme pays pilotes, tandis que les deux pays ont fait des efforts pour adresser détritiques marins pour augmenter la visibilité, les deux pays avaient des bureaux du Programme des Nations Unies pour l'environnement et ont inclus le Corps de la paix afin que les bénévoles peuvent travailler dans leurs communautés (surtout rurales) sur la gestion des déchets solides. Les deux pays étaient également Parties contractantes au Protocole LBS.
75. Elle a fait savoir que le lancement officiel en Jamaïque a été en août 2016 et celui de Panama aura lieu dans le début de 2017 avec des ateliers des parties prenantes dans les deux pays. L'idée était que les gens qui ont travaillé directement sur cette question se sont réunis pour parler des lacunes, choses qui vont bien et mal, identifier les projets pilotes afin d'aider à combler les lacunes. L'idée était de ne pas regarder les choses comme les sites d'enfouissement, grandes infrastructures nécessitant beaucoup de ressources, mais à bas les fruits qui peuvent bénéficier d'interventions d'eaux libres Corbeille au niveau des communautés locales.

76. Mme Adrian a souligné qu'il y avait le problème du manque de coordination des efforts déployés dans la région et des occasions perdues pour améliorer le développement du travail. Elle a ajouté que les Eaux sans déchets étaient censées pour aider à unifier les efforts de déchets marins qui se déroulent en collaboration avec le Corps de la Paix sur les efforts au sol.
77. Elle a conclu en déclarant que la poubelle est un problème omniprésent dans la région des Caraïbes, avec des effets multiples sur la santé, le tourisme, l'économie et l'écologie côtière et que l'utilisation de ce forum (STAC LBS) était un moyen d'augmenter la visibilité de ces efforts et livrer un message cohérent sur les déchets solides et les déchets marins.
78. M. Corbin a remercié Mme Adrian pour sa présentation et a ajouté qu'il était impatient de partenariat et de développer le projet dans d'autres pays en dehors de Panama et la Jamaïque.

(d) Coalition de Sachet en Plastique

79. La déléguée de la France, Mme Maud Casier, a été invitée à faire une présentation sur les plastiques et les micro-plastiques. Elle a fait savoir que la France a pris des mesures pour réduire l'utilisation des sacs en plastique (pour les fruits et légumes) puisqu'ils ont créé des problèmes environnementaux et économiques.
80. Elle a indiqué qu'une solution devait avoir lieu au niveau national pour le problème de sac en plastique et une importante loi a été adoptée en août 2015 qui a cessé la distribution de sacs en plastique jetables. L'interdiction de plastique à usage unique est entrée en vigueur le 1er janvier 2016, et la première étape était de changer à des sacs en plastique réutilisables ou sacs en papier ; sacs en plastique pour fruits et légumes seraient interdits. Les spécifications du décret Français créé pour les sacs en plastique (y compris les exigences d'épaisseur pour les sacs réutilisables et à usage unique). Il y avait aussi une interdiction sur la vaisselle jetable à l'exception des couteaux et des fourchettes parce que des études ont montré, qu'il était difficile de trouver des substituts aux ustensiles en plastique.
81. Elle a également informé à la réunion que les interdictions de la Loi sur la biodiversité microbilles dans les produits cosmétiques et on adoptera une restriction concernant la commercialisation des cotons-tiges en 2018.
82. Elle a conclu en affirmant que le Français a récemment proposé une Coalition internationale pour réduire la pollution du sac de plastique et de promouvoir la réduction des sacs en plastique à usage unique. Elle a indiqué qu'elle était prête à rencontrer des représentants de pays qui se sont intéressés à se joindre à la coalition. Elle encourage tous à participer à la promotion de la coalition qui sera lancée lors de la prochaine COP22 à Marrakech, Maroc. Elle a exhorté également les personnes à se faire connaître au Bureau du Ministre, Ségolène Royal, Présidente de la COP21.
83. Après les présentations du programme sur les déchets d'eaux gratuits et des questions/observations sur le sac plastique coalition ont été demandé
84. Le délégué des États-Unis d'Amérique a demandé si le Programme des Eaux sans Déchets allait tendre la main aux communautés indiennes autochtones au Panama qui avaient des problèmes avec la gestion des déchets solides. Mme Adrian a indiqué qu'aucune décision n'a été faite concernant l'endroit où les programmes pilotes seront faits mais elle a dit que les parties prenantes favoriseront le processus (par exemple du Corps de la Paix). Le département d'Etat américain a appuyé l'idée d'étendre le programme à l'échelle mondiale.
85. Elle a également souligné la question avec le Corps de la Paix comme volontaires puisqu'il n'y a pas beaucoup de volontaires environnementales et le rayonnement des projets sont donc le meilleur moyen pour diffuser l'information et développer la conscience. Elle a exprimé de l'espoir pour que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement puisse devenir un référentiel pour les outils dans la région pour toute autre personne intéressée dans des projets similaires.

86. Le Secrétariat a approuvé la réponse de Mme Adrian et souhaite mettre à la disposition des tous les outils mis au point à l'échelle régionale et même mondiale.
87. Le délégué de la République dominicaine a mentionné qu'il y a eu des occasions pour travailler avec le Corps de la paix en particulier pour les matières plastiques. Compte tenu des conditions économiques dans de nombreux pays, il a été estimé que des mesures devraient être encouragées pour décourager l'utilisation des sacs en plastique, d'élaborer et d'appliquer des politiques à cet égard (alternatives pour remplacer le plastique). Il est nécessaire de renforcer les liens entre l'Etat et les entreprises pour effectuer changement.
88. Mme Adrian a accepté et a ajouté que le principal objectif est d'augmenter le niveau de sensibilisation sur la gestion des déchets solides de manière que les pays soient bénéficiés; soit en interdisant les matières plastiques, mise en œuvre de frais ou de recyclage. Elle a aussi ajouté que la rencontre avec le groupe de travail fera une recommandation similaire pour donner la visibilité nécessaire à cette initiative. Elle espère que la corbeille libre Initiative encouragera les pays à observer la valeur économique dans l'ajustement de certaines pratiques et à trouver des autres alternatives pour l'élimination, recyclage par exemple.
89. En ce qui concerne la Coalition de sac en plastique, M. Vincent Sweeney a demandé si l'on envisageait de travailler avec le Programme d'action mondial (PAM) du Programme des Nations Unies pour l'environnement et son partenariat Global pour les déchets marins. Mme Maud Casier a répondu oui et que l'invitation à se joindre à la coalition a été envoyée au Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organisations internationales. Elle a souligné que l'objectif de la coalition était d'accroître la coopération des partenaires internationaux et régionaux sur la question.
90. Mme Lorna Inniss s'est demandé sur les actions concrètes de la coalition et a demandé si c'était-ce juste un réseau entre les États membres, ou s'il prévoyait que le Secrétariat aurait d'autres rôles. Mme Casier a répondu qu'au départ, la coalition serait un réseau pour le partage d'idées et pour améliorer la coordination des activités en cours et prévues. Toutefois, à long terme, on espère qu'il peut y avoir des actions plus concrètes.
91. M. Corbin a ajouté que le nœud Caraïbéen récemment créé pour les déchets marins serait pertinent ici et le Secrétariat pourrait se joindre à la Coalition. Mme Casier a répondu que toute entité puisse le rejoindre s'ils souhaitaient et qu'informations seraient envoyées aux ministres/entités gouvernementales pertinentes sur le processus pour rejoindre la Coalition.

(e) Rapport du Président du groupe de travail de surveillance et d'évaluation sur SOCAR

92. La déléguée des Etats-Unis, Mme Stéphanie Adrian, Présidente du groupe de surveillance et d'évaluation présenté dans le Rapport de l'État de la Zone de la Convention (SOCAR). Elle a indiqué que le groupe de travail a été capable d'améliorer la définition des paramètres de qualité de l'eau pour le SOCAR et regardait le processus d'embauche d'un consultant.
93. Elle a ajouté que le travail accompli pour SOCAR joue dans ce que le CLME+ et IWEco fera. Un sous-groupe de données a été créé pour notamment aborder les questions données ; évaluer la méthodologie pour la collecte de données et d'information telle qu'il existait des lacunes dans la surveillance des données et qualité des données. Des paramètres ont été fixés pour la qualité de l'eau – « bon-passable-mauvais » (vert, jaune, rouge) pour les différentes parties des eaux pour indiquer où il peut y avoir des problèmes, développer des problèmes, ou une eau de bonne qualité.
94. Une mise à jour sur les principaux secteurs d'activité a été donnée sur la classe I et II eaux. Il a été signalé qu'au cours des dernières années, me penchai comment délimiter le groupe de travail a classe I et II eaux ; la plupart des eaux côtières seraient considérée comme Classe I, mais le groupe de travail va explorer l'identification des eaux de la Classe II pendant le développement de le SOCAR.

95. Mme Adrian a encouragé la participation des pays qui n'étaient pas encore membres et a indiqué qu'ils devraient informer le Secrétariat de leur intérêt. Elle a informé la réunion que M. Linroy Christian d'Antigua et Barbuda a été le Président du sous-groupe sur les données et a rappelé aux pays de présenter leurs données brutes avant le 15 novembre 2016. Elle a également assuré les pays que les données brutes ne seront pas présentées dans le rapport, seule une analyse à l'aide de la plage de passable-bon-mauvais se ferait.
96. Liens aux efforts gratuits étaient recherchés, par exemple, les efforts régionaux pour les indicateurs de mers mondiales, régionales, évaluation de l'océan mondial et projets en cours ont appui cet effort directement. Ce qui devait être développé pour SOCAR aiderait avec d'autres efforts, y compris les efforts de l'état du milieu marin sur lequel CLME+ travaillait. Elle a ajouté que la réunion commune de SPAW et LBS a été un témoignage de la façon dans laquelle le Secrétariat avait été capable d'identifier des efforts complémentaires qui peuvent aider dans deux façons les SPAW et Protocoles LBS.
97. Le Président a remercié Mme Adrian pour la présentation et a donné de la chance pour questions ou commentaires.
98. Le délégué de la France a remercié les Etats-Unis et le Secrétariat pour le travail accompli afin de promouvoir le SOCAR et a indiqué que le travail accompli jusqu'au présent semblait excellent. Elle a indiqué qu'elle n'a pas pu participer dans une réunion tenue à Kingston, à cause des délais courts et a souligné la volonté du gouvernement de la France pour soutenir le développement de le SOCAR et contribuerait aux discussions.
99. Elle a également ajouté qu'ils n'ont pas eu assez de temps pour examiner le document en Français soigneusement et consulter les experts compétents. Il est prévu que commentaires seront fournis par courrier électronique avant la réunion de la Conférence après avoir consulté avec des experts et les services compétents.
100. Elle a mentionné que ce que la France a prévu de fournir pour l'élaboration de le SOCAR étaient les données de surveillance effectuées en vertu de la réglementation européenne, la directive-cadre sur l'eau. Elle a indiqué que la France n'avait pas encore élaboré un grille/critères/seuil pour la région des Caraïbes mais le travail était en cours. C'est pourquoi aussi longtemps que les grilles et les seuils qui seront utilisés en France dans la mise en œuvre de la réglementation européenne ne se connaissent pas, France ne peut prendre aucun engagement en vertu de la Convention de Carthagène.
101. En ce qui concerne le calendrier présenté à l'Annexe 4 du document, Mme Casier a déclaré qu'il était un peu ambitieux et laisse peu de temps de réflexion et de validation des données. Les indicateurs ne peuvent pas être validés par le 15 de novembre 2016 parce que davantage du temps était nécessaire pour mener de vastes consultations sur ce sujet.
102. Mme Casier a suggéré que le travail pouvait être validé en deux étapes : capitaliser sur ce que l'on savait déjà et puis passer à une phase d'évaluation de l'état de nos eaux (avec des indicateurs, des seuils ou des tendances). Elle demande également des questions concernant les priorités de l'atelier de SOCAR, qui s'est tenue en août 2016, les paramètres définis pour la région des Caraïbes, les transmissions de données socio-économiques et les seuils d'évaluation minimaux.
103. Elle a fait remarquer que la plan de travail à l'Annexe 4 ne permettait pas de validation par les points focaux, une fois les données étaient envoyées et qu'il était important d'inclure une validation préalable et un examen de la sélection des seuils et l'évaluation des indicateurs. Elle a conclu en exprimant sa gratitude pour le travail accompli et pour la qualité exceptionnelle des rapports.
104. Mme Adrian a déclaré que du temps serait nécessaire pour adresser/couvrir de certains points litigieux soulevés par la France via la consultation et un examen plus approfondi des commentaires. Plus loin, elle a déclaré que plus d'informations auprès des points focaux améliorera la capacité de compléter le rapport et a reconnu que le premier SOCAR ne serait pas facile ou complet mais en évaluant toutes les données disponibles, il montrerait les

lacunes et les SOCAR futures pourraient être améliorés.

105. M. Corbin a remercié la délégation Française pour les commentaires et les recommandations concernant les travaux du groupe de travail et a indiqué que les préoccupations concernant le cadre de l'UE étaient bien prises. Il est convenu que la chronologie était ambitieuse, mais que le Secrétariat tentera d'avoir un processus avancé à présenter à la Conférence des parties. Il a indiqué qu'il ne savait pas que le document devra être travaillé pendant la période d'intersession.
106. Il a ensuite informé la réunion qu'un rapport de l'état de l'Habitat se fera par le biais de SPAW et un État du milieu marin se fera sous le projet FEM CLME+ qui fournirait les liens et les synergies entre les deux. Il a indiqué qu'il était envisagé de partager un aperçu d'un rapport plus large pour les délégués et les a informés qu'un rapport de l'état des pêches est en cours d'élaboration par la FAO et les CRFM ; plus de dialogue indiquerait comment toutes les évaluations seront liées.
107. Il a rappelé les pays qui ont un rapport d'évaluation établi par le Consultant de le SOCAR (Sherry Heileman) visait à faire passer la validation nationale si tout va bien avant la COP
108. Sur la question des groupes régionaux, le Secrétariat pensait que c'était un processus très important à suivre après avoir étudié les précédents rapports techniques concernant la pollution de chargement. Sur la question de la recommandation du groupe de travail, le Secrétariat a pensé qu'il était prudent d'envoyer directement une sollicitude des données aux Points focaux nationaux pour assurer principalement la faisabilité des données qui seront utilisées dans la compilation du rapport SOCAR.
109. Le délégué de Trinidad et Tobago a remercié le délégué de la France pour ouvrir un débat et a commenté sur la façon dont les paramètres ont été sélectionnés. Il a indiqué que le processus a commencé en 2004 où les pays choisissent les paramètres pouvant être exercée selon la capacité de chaque pays et que les données analysées ont été entre 2009 et 2014 et une chronologie a été définie pour la collecte de données. Il a indiqué qu'il n'a aucune donnée pour les industries et a souligné que toute forme de données sera utile à la compilation du rapport SOCAR.
110. Ne notant aucune objection aux recommandations fournies, M. Corbin a indiqué que les recommandations du groupe de travail ont servi comme endossement. Il a ajouté que les discussions continueraient plus loin lors de l'examen et la présentation du plan de travail lorsque d'autres recommandations pourraient être ajoutées menant aux COP

Point 6 de l'ordre du jour : Projet du plan de travail de l'AMEP et budget pour l'exercice biennal 2017-2018

111. Le Secrétariat a été invité à présenter le Projet du plan de travail de l'AMEP et budget pour l'exercice biennal de 2017/2018 pour soutenir le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (Protocole LBS). L'agent de Programme AMEP a présenté les propositions de projets et activités dans le cadre du programme figurant dans le document UNEP(DEPI) / CAR WG.37/3.
112. Mr. Corbin a commencé sa présentation sur le Projet du plan de travail et budget de l'AMEP avec un aperçu sur les priorités du Programme, proposant des objectifs et impacts, projets et activités spécifiques et le projet du budget.
113. Les principales priorités compris le travail sur les projets du FEM, achèvement de la première Rapport de l'État de la Zone de la Convention (SOCAR), poursuite du développement des plates-formes des Caraïbes pour les déchets marins, de nutriments et de gestion des eaux usées et une Collaboration LBS/SPAW renforcée particulièrement par le projet PNUD/FEM CLME+.

114. Il a décrit ensuite certaines des cibles principales y compris : (1) le développement de nouvelles lignes directrices, d'outils, de technologies et de partage des meilleures pratiques ; (2) données environnementales et informations ; (3) nouveaux projets, activités et partenariats et (4) une plus grande sensibilisation de la pollution et de protocoles. Il a indiqué qu'un bon nombre des activités proposées vont devenir des réformes juridiques, institutionnelles et politiques ; réduction des charges de polluants ; amélioration de la qualité environnementale et il espérait une ratification et application du Protocole LBS améliorée dans une façon optimale.
115. M. Corbin a procédé à donner un résumé de toutes les activités et projets proposés pour le plan de 2017-2018. Il a fourni des détails sur les activités, la quantité d'argent déjà obtenu et la quantité d'argent qui doit être augmenté. Il a également fourni des informations sur les partenaires de l'Agence d'exécution ainsi que le niveau de soutien qui serait fourni par le Secrétariat, à travers le sous-programme Communication, éducation, formation et sensibilisation (CETA). Il a conclu en proposant un résumé de la situation du budget et de la nécessité d'un peu plus de 1,5 millions dollars pour des activités non financées.
116. Le délégué de la République Dominicaine a indiqué que son pays était pratiquement exclu du budget de 2016 et souhaite être inclus dans les activités de 2017-2018 qui bénéficient son pays. À part de la ratification du Protocole LBS, il a mentionné qu'il était contre la pollution agricole et s'est interrogé sur la possibilité d'obtenir un conseiller ou un peu d'aide avec l'activité. Il a également mentionné le problème de la pollution liée à l'exploitation minière et qu'une personne pourrait être formée pour cette activité ; habituellement, il n'y avait pas de financement pour cela et il est nécessaire avoir du financement pour former le personnel.
117. M. Corbin a répondu que c'était le genre d'apport que le Secrétariat apprécie puisqu'il permis une souplesse plus grande dans sa capacité pour accéder à ce type d'aide. Il a indiqué que le Secrétariat travaille plus étroitement avec le Bureau régional et qu'il pouvait puiser dans le soutien technique au sein de l'organisation ou de projets existants.
118. Il a ajouté que la République Dominicaine n'était pas partie des projets tels que CReW mais elle se bénéficierait d'IWEco et pourrait penser à soutenir les activités liées à l'élevage porcin et l'exploitation minière. Il a ajouté aussi que le Secrétariat pourrait être capable d'organiser des activités régionales pour avoir une formation dans ce domaine. Il a indiqué que si la République Dominicaine était au courant de l'expertise technique, le Secrétariat pourrait contribuer à la source, il a puis souligné que ses collègues de CIMAB pourraient fournir des sources possibles de l'expertise technique qui pourraient être examiné afin de fournir le genre d'appui nécessaire. Il a décidé que peut-être le délégué de la République dominicaine pourrait préparer un résumé des domaines de l'assistance technique qui sont nécessaires et d'une formation générale afin que le Secrétariat puisse fournir un soutien. Le délégué a accepté de fournir des renseignements.
119. Le représentant de la CRFM a remercié M. Corbin pour l'information dans sa présentation. En ce qui concerne la relation de la pêche avec la gestion de l'environnement, il a indiqué qu'ils étaient préoccupés parce que plus de 25 000 bateaux de pêche et pêcheurs opérant sur ces navires ont généré la litière et les déchets dans la mer et ont affectés la pêche et les ressources marines. Il ne savait pas si quelque chose avait été faite en relation à ce sujet.
120. En ce qui concerne la suggestion de la République dominicaine et en regardant la question plus vaste sur l'agriculture et des eaux de ruissellement, il fallait la construction concertée de l'éducation et de sensibilisation pour améliorer la compréhension du milieu marin et des écosystèmes, la mise en œuvre des meilleures pratiques (gestion des déchets sur terre et sur les bateaux). Il a souligné que l'information était disponible mais qu'il était un défi pour que les pêcheurs l'obtiennent. Il a conclu en déclarant que le CRFM était prêt et disposé à travailler en partenariat avec les programmes si l'opportunité pour répondre à certaines de ces questions existait.
121. M. Corbin a remercié le représentant du CRFM pour la recommandation. Il a indiqué qu'un travail a été fait avec la NOAA sur l'engrenage de la pêche, mais pour certaines des îles toutes les solutions n'étaient pas appropriées.

Il a ajouté qu'un travail a été fait avec RAC REMPEITC sur la façon de traiter avec des décharges d'hydrocarbures mais il fallait un travail ciblé en ciblant les pêcheurs et les communautés côtières et la préparation d'un produit utile pour chacun. Il a ajouté également que l'AMEP pourrait travailler avec SPAW pour élaborer du matériel et se réjouit de travailler avec le CRFM dans le futur.

122. Il a également suggéré incrémenter le plan du travail ; ce qui était en train de se passer avec les différents types de déchets dans chaque pays, le matériel utilisé pour traiter les déchets et ce qui pourrait être fait en commun pour y faire face. Elle a indiqué que le règlement pourrait être une contrainte et une action concertée dans la région pourrait être bonne. Elle a également exprimé des préoccupations concernant le budget total et si des ajustements auraient lieu après le STAC.
123. M. Corbin a pris note de la restriction en ce qui concerne le budget et a indiqué qu'il serait réglé selon les recommandations du STAC. Il a également reconnu la suggestion de la nouvelle activité comme bonne et qu'il était conforme aux objectifs du Protocole LBS. Il a ajouté qu'une activité sur l'habitat marin pourrait être ajoutée si cela ferait partie du Programme de Travail SPAW. Il a ensuite souligné que le Protocole LBS a fait l'appel spécifiquement pour le développement d'un SOCAR liés à la pollution mais sous le projet PNUD/FEM CLME+, un Rapport de l'État d'Habitat et de l'État des Pêches sera aussi préparé et fera partie d'un plus vaste Rapport de l'État de l'Environnement Marin (SOME). Le Rapport de l'État des Pêches sera dirigée par des organismes comme la FAO, les CRFM, etc. et se développera en coordination avec le SOCAR et le Rapport de l'État d'Habitat dirigé par le Secrétariat.
124. Le délégué du Guyana a demandé si des bénéfices pourraient être gagnés de l'initiative poubelle et si l'y avait des plans pour l'étendre à d'autres pays.
125. M. Corbin a répondu oui, mais que les ressources étaient limités et les pays pourraient informer le Secrétariat de leur intérêt. Il a indiqué que les pratiques exemplaires des pilotes seraient partagés et les pays travaillaient pour fournir un soutien au niveau national. Les gouvernements peuvent indiquer leur intérêt et les fonds pourraient être utilisés pour fournir un appui aux pays.
126. Le délégué des Etats-Unis a mentionné que le pays pourrait entamer le processus, et si le Corps de la paix était dans leur pays, ils pourraient demander pour des volontaires pour travailler avec le ministère ou les Organisations non gouvernementales (ONG). Il faut un peu de temps, mais une fois que les volontaires soient là, le pays aiderait à déterminer ce qu'il ferait comme point de départ.
127. Le délégué de Trinidad et Tobago a bien accueilli des suggestions pour avoir des ateliers de formation, parce que l'activité prendrait des notes sur l'apport significatif dans le plan de travail en termes de liens à des problèmes de santé et de la pollution. En ce qui concerne le plan de travail AMEP et le Protocole des déversements d'hydrocarbures, l'ACFC peut approuver les synergies en faisant le lien et surveillant les aspects pour le déversement d'hydrocarbures puisqu'il y a peu d'information sur le déversement d'hydrocarbures et le nettoyage. Il s'est également félicité des contributions des pays ayant une expertise dans les pratiques de gestion des déchets de porc, biogaz, etc. (DR et Grenade). En ce qui concerne la gestion des déchets, il a indiqué qu'if la type de déchets était connu, il donnerait une idée de ce que la solution consisterait à traiter en termes de solutions technologiques.
128. M. Corbin a noté les points et a bienvenue de la possibilité de travailler avec IMA pour fournir l'appui au renforcement des capacités pour les activités régionales. IMA pourrait également fournir les renversements des capacités de soutien sur l'huile suivi en collaboration avec le REMPEITC RAC pour la suite de déversement d'hydrocarbures. Il a rappelé aux délégués de l'existence d'une base de données de laboratoire en ligne sur le site Web PEC qui a été élaboré par le Secrétariat et qui fournit des informations sur les laboratoires, leur emplacement et la capacité d'analyse.

Point 7 de l'ordre du jour : Questions diverses

(a) FEM CReW / CReW+

129. M. Alfredo Coello Vazquez, coordinateur du projet régional pour le Projet FEM CReW, a présenté des vidéos préparées par le Secrétariat et le Projet FEM CReW comme certains des plus récents Articles promotionnels mis au point par le projet CReW.
130. Suite à la vidéo, M. Coello Vazquez a fait sa présentation en soulignant les éléments principaux du FEM CReW et l'action suivi de la proposition de CReW+. Il a souligné de leçons apprises et les accomplissements principaux de CReW suivie d'un aperçu de CReW+ qui avait été approuvé par 18 pays à ce jour.
131. Il a en outre indiqué que le développement du FRP pour CReW+ est un processus de collaboration qui tient compte de toutes les contributions des pays ainsi que ceux des intervenants. Il était prévu que CReW+ serait approuvé avec le Subvention pour la préparation du projet (SPP) à partir de juin 2017.
132. Il a poursuivi en précisant que l'objectif principal de CReW+ était encore le développement de mécanismes de financement et décrit cinq 5 composantes du projet : 1) des réformes institutionnelles ; 2) développement de financement des mécanismes ; 3) développement des infrastructures liées aux mécanismes de financement novateurs ; 4) application de solutions fondées à petite échelle dans la collectivité rurale locale qui ne soient pas liées au financement des mécanismes ; et 5) partage de communication et de plaidoyer.
133. Il a déclaré que les principales caractéristiques de CReW+ inclus les aspects multifocales des produits chimiques et des déchets et les nouveaux polluants dans les eaux usées. Il a conclu qu'elle aurait également inclus un cadre plus ouvert et plus large pour les mécanismes de financement et comprennent l'intervention de technologie à faible échelle rural et s'attaquer à des eaux usées en tant que ressource.
134. Le Président a remercié M. Coello Vazquez pour sa présentation et a donné la parole aux observations.
135. Le représentant de CARPHA a indiqué qu'ils préfèrent soutenir les des programmes holistiques /projets selon le domaine et a voulu savoir s'il y avait une possibilité de partenariat sur un projet axé sur la réutilisation des eaux usées en agriculture.
136. M. Coello Vazquez a répondu que l'idée était qu'il y aurait des entretiens individuels avec les pays et qu'il serait une occasion idéale pour les pays de collaborer dans ce domaine. Il a toutefois ajouté qu'il y avait un manque de données.
137. Le délégué des États-Unis d'Amérique a demandé si les ressources pourraient servir à améliorer les données dans la région. M. Corbin a répondu que plus ressources ont été allouées au titre du volet de renforcement des capacités du CReW+ pour construire sur les données de référence ainsi que la formation en laboratoire et le renforcement des capacités. Il a ajouté qu'il était nécessaire d'être très stratégique en ce qui a été présenté pour financement par le FEM car financement seulement pour la recherche n'était pas généralement encouragé.
138. Le délégué de Trinidad et Tobago a mentionné que la zone de prétraitement pour les contaminants est significative, notamment dans le secteur industriel par exemple pour la production d'ammoniac et a demandé si CReW+ soutiendrait ce type de travail.
139. M. Coello Vazquez a répondu que CReW+ a été davantage l'accent sur la gestion des eaux usées domestiques. Il a ajouté que, étant donné que les eaux usées domestiques pourraient être contaminée par des eaux usées industrielles, que les aspects de prévention pourraient être envisagée dans le projet et à renforcer la capacité pour surveiller ces contaminants.
140. Le délégué du Guyana a demandé s'il était plus facile d'obtenir des fonds lorsque les recherches sont effectuées pour éclairer le processus de développement politique. M. Corbin a répondu oui et que ce type de recherche

pourrait être fait dès le début dans un projet qui guide la future politique et élaboration d'un cadre institutionnel.

141. Le délégué des Etats-Unis a demandé pourquoi le renforcement de capacités pour mieux surveiller ne pourrait pas être financée car cela pourrait donner de bonnes données. M. Coello Vazquez a répondu qu'il fallait données et on devrait s'efforcer autant que le FEM permettrait des fonds seront alloués pour cette surveillance et de recherche.
142. Le FEM CLME+ représentant voulait savoir quel serait le niveau de intégralité de la Banque interaméricaine de développement (BID) dans la nouvelle phase car ils ont fourni du financement pour CReW. Elle voulait aussi savoir s'il y aurait un mécanisme en place pour les pays qui ne peuvent pas accéder aux fonds de la BID.
143. M. Coello Vazquez a répondu que les deux mécanismes étaient en place et que BID et le Programme des Nations Unies pour l'environnement ont collaboré étroitement au cours de l'année et que la structure sera semblable. Il a ajouté qu'ils travailleraient également avec la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et que le composant n'a pas un lien vers le mécanisme de financement. Il a fait savoir qu'ils sont dirigeaient vers davantage de recyclage des eaux usées et la réutilisation et le Programme des Nations Unies pour l'environnement mettrait en œuvre cet aspect.
144. M. Corbin, en répondant à la question posée par le délégué des Etats-Unis, a informé que le FEM a réunions de circonscription aux quelles les Points focaux du FEM assistent et donc auraient la possibilité de fournir d'entrée ou de faire pression pour une considération appropriée à donner aux projets nécessaires dans la région. Il a ajouté que le FEM était à la recherche pour des projets de grande envergure avec les banques de développement mais du soutien était également nécessaire pour recueillir des données de référence et le FEM peut soutenir ces efforts si les pays expriment une priorité élevée pour eux lors de réunions de circonscription.
145. La chaise (USA), a déclaré que le FEM devrait être encouragé à envisager le financement de projets et a encouragé les États membres à solliciter le financement de projets de base dans leur interaction avec le FEM.

(b) FEM CLME+

146. La Président a invité M. Patrick Debels du projet FEM CLME+ pour faire sa présentation.
147. M. Debels a commencé par souligner que les « grands écosystèmes marins » (LME) étaient des unités géo-spatiales significatives pour la mise en œuvre de la gestion axée sur les écosystèmes (EBM). Fonds pour l'environnement mondial (FEM) soutient financièrement la mise en œuvre de l'approche cyclique de l'Analyse diagnostique transfrontalière des Programmes d'Action stratégiques (PAS/ADT) pour les LME. ADT traite de faits scientifiques et techniques sur les plus importants problèmes environnementaux transfrontières et les causes. Il a ajouté que les programmes d'ajustement structurel ont été négociés et politiquement entériné les accords multinationaux qui identifient les priorités d'action pour remédier les problèmes transfrontières identifiées en vertu de la ADT.
148. Les Caraïbes et le Nord Brésil étagère LME de (également dénommés conjointement « région CLME+ ») sont deux LME qui coïncident en grande partie avec la zone de Convention de Cartagena. Ils sont partagés entre les 26 pays et territoires d'outre-mer 18. Les trois problèmes transfrontières clés identifiées pour la région CLME+ sont la dégradation de l'habitat, la pollution et les pêches non durable. Les principales raisons ont inclus faiblesse dans la gouvernance, l'accès insuffisant aux données et informations, prise de conscience insuffisante prise en compte insuffisante de la valeur des biens et services écosystémiques. Avec l'appui du projet PNUD/FEM CLME (2009-14), un Programme d'Action stratégique de 10 ans a été développé pour la région (le « PAS CLME+ »), composé de 6 stratégies, 4 sous-stratégies et un total de 76 actions prioritaires. Le PAS répond à la vision à long terme de parvenir à « un milieu marin sain dans la région CLME+ qui fournit des prestations et des moyens d'existence pour le bien-être de son peuple ». A ce jour, le PAS CLME+ a été soutenus par 34 ministres

représentant 25 pays de cette région.

149. Il a indiqué que la stratégie de PAS a comme objectif la protection du milieu marin et est axé sur les questions essentielles de la dégradation de l'habitat et la pollution. La stratégie de PAS 2 visant à assurer une pêche durable.
150. Compte tenu de son mandat officiel, PNUE PEC devait assumer un rôle de coordination/chef de file dans la mise en œuvre de la stratégie de PAS 1. Dans ce rôle et en tenant dûment compte des liens importants entre les problèmes des 3 priorités citées plus haut, PNUE PEC chercherait parvenir à améliorer la coordination des actions entre l'AMEP et les Programmes de travail de SPAW, ainsi qu'avec d'autres organes de gouvernance régionale travaillant dans la zone de la Convention sur les mandats pertinents à la sève CLME+ (par exemple les pêcheries).
151. Priorité des actions dans le cadre de stratégie PAS CLME+ 1 inclus l'intégration des résultats de la surveillance, la science et la recherche (études d'évaluation économique incl.) dans la prise de décisions ; meilleure intégration de la gestion des bassins terrestres et la gestion des zones côtières adjacentes et l'espace marin (cfr. Liens LBS-SPAW) ; et meilleure capacité de données et information enregistrée et la gestion à l'appui de l'intégration, suivi, évaluation et établissement de rapports sur l'état du milieu marin.
152. Ce dernier est en effet extrêmement important dans le cadre des efforts continus pour institutionnaliser le processus cyclique de ADT/PAS, afin que vous pouvez fixer sa continuité comme un approche régionale programmatique/planification pour une gouvernance durable des ressources marines. La mise en œuvre de PAS nécessite un cadre de suivi et d'évaluation qui permet le surveiller le progrès vers les objectifs de PAS (y compris ceux des associés des conventions et des protocoles tels que la Convention de Carthagène et de LBS et de SPAW) et (b) l'actualisation périodique correspondant des priorités dans le cadre de la sève CLME+ et associés des programmes de travail.
153. Le PNUD/FEM CLME+ projet de 5 ans (2015-2020), exécuté conjointement par PEC du PNUE, a donc fourni une occasion unique de soutenir tel processus d'institutionnalisation, grâce à l'élaboration progressive d'une intégrée « État des écosystèmes marins » (un peu) mécanisme de notification. Responsabilité de déclaration en vertu sous SOME devaient être réparties entre les différentes organisations intergouvernementales impliquées dans la mise en œuvre de PAS CLME+ ; responsabilités seraient alignées au mandat formel de chaque organisation et sa portée géographique et thématique.
154. Pour appuyer ce processus, il a suggéré que les recommandations pour les STAC LBS soient formulée comme suit : supplémentaires mixte STAC SPAW-LBS; intégration progressive des efforts dans le cadre de LBS et protocoles SPAW ; et l'évolution progressive vers LBS COP 4 et SPAW COP 10 – préparation d'un État intégrée de l'environnement marin de la zone de la Convention mécanisme de signalement.
155. Le Président a remercié M. Debels pour sa présentation et a donné la parole aux observations sur les recommandations et les recommandations proposées.
156. Le délégué des Bahamas a indiqué qu'il soutenait la recommandation pour poursuite STAC SPAW-LBS des réunions conjointes, en particulier étant donné que les protocoles ont des responsabilités et des obligations qui ne peuvent pas être satisfaites par eux-mêmes.
157. Le délégué des Etats-Unis a mentionné qu'il a également appuyé la recommandation. Il a ajouté que les stratégies sur le milieu marin et géo-aménagement du territoire, gestion de la biodiversité planification côtière, etc. devraient être intégrées.
158. Le délégué de Sainte-Lucie a fait siennes les recommandations et a déclaré qu'il est important de avoir un sentiment d'appropriation dans le PAS. Il a ajouté que les conventions et les protocoles devraient adopter le PAS pour assurer la durabilité.

159. Le délégué de la Colombie a recommandé que les recommandations de STAC LBS soient également présentées lors de la réunion du STAC SPAW.
160. Le délégué des États-Unis d'Amérique a suggéré que les recommandations du LBS et SPAW devraient être séparées et a mis en évidence ceux montrant les liens entre eux.
161. M. Corbin a déclaré que les recommandations de la réunion étaient en cours d'élaboration et seraient présentées à l'Assemblée pour approbation. Il a ajouté que les deux façons d'approcher la liaison des recommandations de livres à la réunion de SPAW étaient d'intégrer certains éléments de discussion dans le rapport de la réunion et d'avoir les recommandations de STAC LBS comme document d'information pour la réunion de SPAW STAC. Recommandations formulées par les deux STAC seraient présentées leurs flics respectifs et ensuite à l'IGM peuvent indiquer davantage la coopération.
162. Le Président a encouragé les participants à soumettre les recommandations et la demande d'assistance par écrit.
163. La coordonnatrice de la PEC a mentionné que la Colombie a contacté et demandé l'autorisation de toutes les Parties contractantes à la Convention de Carthagène pour retarder les séances de l'IGM et COP jusqu'à la fin de mars ; pas d'objections ont été présentées. Elle a ajouté qu'il y avait une offre officielle du gouvernement d'Antigua et Barbuda d'accueillir la réunion intergouvernementale et que plus loin des discussions auront lieu ; l'emplacement des réunions serait connu dans les prochaines semaines.
164. Elle a ajouté qu'elle savait que de nombreux États membres ont été impliqués dans l'évaluation de l'océan mondial et compte tenu de la Poussée pour intégration ; il doit se refléter dans les recommandations, s'il devait être poursuivi.
165. Le Président a encouragé les pays à envisager d'accueillir une réunion PEC.
166. Le délégué des États-Unis a félicité Antigua et Barbuda, d'accueillir la réunion.
167. M. Corbin a indiqué que la prochaine Réunion intergouvernementale du Programme des Nations Unies pour l'environnement d'examen du PAM était prévue pour le second semestre de 2017. Il a informé qu'en prévision de cette réunion, une enquête mondiale a été réalisée concernant les priorités de la pollution. Il a encouragé les délégués à participer au sondage car la réponse de l'Amérique latine et Caraïbes à ce jour avait été très faible.

Point 8 : Adoption des Recommandations de la Réunion

168. Le Rapporteur a donné un aperçu de la réunion et ensuite a présenté le projet de recommandations à la réunion. Les recommandations ont été examinées, discutées et modifiées au cours de la réunion. Après avoir obtenu une approbation finale les recommandations de mise à jour seraient envoyées aux délégués.
169. Le délégué de la République dominicaine a fait savoir qu'il y avait une coopération massive vers la ratification du Protocole LBS.
170. Le coordonnateur de la PEC a indiqué que depuis l'adoption du protocole, le Secrétariat a travaillé intensivement avec les Parties Non contractantes pour promouvoir la ratification du protocole par le biais de missions. Elle a informé que le Secrétariat s'est engagé dans la poursuite des travaux pour faciliter la ratification et a souligné que les gouvernements peuvent être invités à le ratifier mais l'étape finale est avec eux. Toutefois, l'objectif est pour la ratification de tous les protocoles par tous les pays de la région des Caraïbes.
171. En ce qui concerne les technologies de réduction de la pollution, le délégué de Trinidad et Tobago a demandé s'il y avait des technologies pour parvenir à la réduction de la pollution et le transfert de ces technologies aux pays. Il a suggéré que le Secrétariat travaille avec les Parties contractantes dans le transfert de technologie, dans

l'utilisation des meilleures pratiques environnementales et les meilleures techniques disponibles pour amener la réduction de la pollution.

172. M. Debels a informé que le projet CLME+ soutiendrait l'identification des meilleures pratiques de gestion.

Point 9 de l'ordre du jour : Clôture de la Réunion

173. Le Président a invité Mme Lorna Inniss, coordonnateur de la PEC pour donner les remarques de clôture.
174. Mme Inniss a commencé en indiquant que cette avait été une rencontre très enrichissante et qu'il ne devrait y avoir aucun doute quant à l'avantage d'une réunion conjointe de la LBS/SPAW. Elle a félicité les participants pour leur participation active tout au long de la séance et a souligné qu'elle est réconfortée par les observations faites par les points focaux SPAW en particulier.
175. Mme Inniss davantage a félicité les partenaires qui ont manifesté leur soutien au processus d'intégration et attend avec intérêt de travailler avec eux sur le plan de travail, projets et programmes ainsi que de l'augmentation du nombre des Parties contractantes à ces deux protocoles.
176. Elle a exprimé ses sincères remerciements au Présidente et le Rapporteur pour le travail accompli au cours de la réunion. Elle a remercié les interprètes et l'équipe de logistique aux États-Unis et a souligné que plus des liens seront manifestés au cours de la 7ème réunion SPAW STAC.
177. En conclusion, la Présidente, Mme Rona Rathod, a fait remarquer que le travail du Protocole tellurique est crucial dans les efforts pour réduire la pollution et pour protéger la vie marine et que le Secrétariat s'est engagé à atteindre ces objectifs.
178. Elle a reconnu les efforts déployés par le Bureau du Programme AMEP, M. Corbin vers la promotion du Protocole tellurique et l'enthousiasme de la coordinatrice, Mme Lorna Inniss. Elle a également remercié les membres du Secrétariat, le Rapporteur, présentateurs, interprètes et l'équipe américaine de logistique pour un travail incroyable. Elle a conclu en remerciant les Parties contractantes pour leur engagement sur d'importantes questions.
179. La réunion s'est terminée à 12h 20.

Annexe I : Ordre du jour

1. Ouverture de la Réunion
2. Élection des officiers
3. Organisation de la Réunion
 - a. Règlement Intérieur
 - b. Organisation du Travail
4. Adoption de l'Ordre du Jour
5. Examen des Activités du Programme de l'AMEP pour l'exercice biennal 2015-2016
6. Projet du Plan de Travail et du Budget de l'AMEP pour l'Exercice Biennal de 2017-2018
7. Questions Diverses
8. Adoption des Recommandations de la Réunion
9. Clôture de la Réunion

Annexe II : RECOMMANDATIONS DE LA REUNION

La Réunion :

Ayant convoqué la troisième Réunion du Comité consultatif, scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (Protocole LBS) dans la région des Caraïbes, du 31 octobre au 2 novembre 2016, à Miami, aux États-Unis ;

Rappelant la deuxième Réunion du STAC au Protocole LBS, tenue en juin 2014 à Managua, au Nicaragua, et la deuxième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole LBS, tenue en novembre 2014, à Carthagène des Indes, en Colombie ; et

Recommande à la troisième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes ce qui suit :

RECOMMANDATION I

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET

1. Les Parties contractantes doivent soumettre, au plus tard le 31 décembre 2016, des observations additionnelles, y compris de nouvelles activités à inclure au projet de plan de travail et au budget pour l'exercice biennal 2016-2017, afin de permettre la mise à jour dudit projet et budget que le Secrétariat doit élaborer et présenter à la troisième CdP au Protocole LBS pour approbation, à la seizième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et à la treizième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena pour information et approbation.
2. Les Parties contractantes devraient approuver le projet de plan de travail et le budget pour l'exercice biennal 2017-2018, y compris les recommandations formulées lors de la troisième Réunion du STAC LBS et celles précédant la troisième CdP au Protocole LBS.
3. Les Parties contractantes devraient appuyer les efforts du Secrétariat visant à élaborer des propositions de projets, notamment en faveur du projet CReW+ et de projets sur les déchets marins, à soumettre au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et devraient engager les gouvernement à solliciter le soutien des responsables nationaux du FEM en vue de l'approbation de ces propositions de projets.
4. Le Secrétariat, les Parties contractantes et toute partie intéressée devraient rejoindre la « coalition sacs plastiques » et se faire connaître, dès à présent, auprès du cabinet de Madame la ministre Ségolène Royal, présidente de la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP21). La « coalition sacs plastiques » sera officiellement lancée à l'occasion de la COP22 à Marrakech, au cours de laquelle une manifestation parallèle sera spécialement organisée le 14 novembre 2016 de 16 h 45 à 18 h.
5. Le Secrétariat devrait intégrer une activité supplémentaire au plan de travail et au budget WG.37/3 afin de dresser une liste complète des déchets solides produits par chaque pays de la région des Caraïbes, d'évaluer les systèmes de collecte, de transport et de traitement, de dégager les possibilités d'améliorer ces systèmes, y compris les systèmes de réutilisation et de recyclage, et de cerner les difficultés liés à l'amélioration de ces systèmes.

6. Les Parties contractantes devraient étudier les données d'expérience de la Society of Environmental Toxicology and Chemistry afin de déterminer quelles sont les technologies et les meilleures pratiques pour traiter le problème des nouveaux contaminants préoccupants.
7. Le Secrétariat devrait convoquer à l'avenir, sous réserve de la disponibilité des ressources, des réunions communes du STAC au Protocole LBS et SPAW consacrées aux activités de renforcement des capacités et à des projets spécifiques, tels que la gestion écosystémique (EBM) dans le cadre des efforts visant à élaborer une feuille de route pour l'intégration SPAW / LBS.
8. En collaboration avec les Parties contractantes, le Secrétariat devrait mobiliser des ressources techniques et financières pour aider à lutter contre la pollution marine causée par les déchets plastiques et micro-plastiques, ainsi que par les déchets agricoles, miniers et d'élevage.
9. Le Secrétariat devrait mobiliser, en collaboration avec les Parties contractantes, des fonds pour surveiller la pollution d'origine tellurique, en particulier dans les zones urbaines.

RECOMMANDATION II

SURVEILLANCE ET ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

1. Les Parties Contractantes pourraient considérer la mise en œuvre de l'Initiative pilote *Trash Free Waters* (« Eaux Zéro Déchets ») instaurée par le Secrétariat en Jamaïque et au Panama, comme modèle pour le développement d'activités similaires visant à réduire les pollutions marines / déchets solides / plastiques dus à des sources et activités terrestres, dans leurs pays respectifs.
2. Les Parties devraient renforcer les capacités des laboratoires présents dans leur pays pour surveiller les paramètres LBS et maximiser l'appui financier accordé par le biais de projets tels que l'IWEco-FEM et éventuellement le CReW+ FEM.
3. Les Parties devraient convenir que les microplastiques, issus de la dégradation des matières plastiques, peuvent avoir des effets sur la santé des microplastiques, crée par la dégradation des matière plastique, et soutenir les efforts déployés par le Secrétariat pour partager l'information et mener des recherches visant à mettre au point des méthodes de surveillance des microplastiques, lesquelles devraient être intégrées aux programmes de surveillance de la qualité de l'eau.
4. En outre élaborer et finaliser le Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR) – par exemple en acceptant les gammes spécifiques de « bon-passable-mauvais » en cours d'élaboration par le sous-groupe de données, et la soumission des données nationales brutes sur la qualité des eaux non traitées, ou d'autres données si celles-ci ne sont pas disponibles, étant entendu que ces données ne seront pas rendues publiques sans le consentement préalable et écrit du pays concerné.
5. Le Secrétariat devrait travailler avec les Parties contractantes/pays afin d'identifier/mobiliser des ressources financières des projets existants et/ou de proposer de nouveaux projets pour répondre aux nouvelles priorités définies dans le cadre du Rapport SOCAR.
6. Le Groupe de travail intérimaire sur la surveillance et l'évaluation devrait poursuivre ses travaux intersessions, avant la réunion de la 3^e CdP au Protocole LBS en 2017 et au-delà, selon que de besoin, en tenant compte des soumissions et des informations communiquées par les Parties contractantes.
7. L'actuel Groupe de travail intérimaire devrait achever le projet de rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention et notamment : 1) proposer des valeurs de données des gammes d'évaluation basées sur des informations fournies au cours des discussions précédentes ; et 2) présenter ce rapport à la 3^e CdP au Protocole LBS pour examen complémentaire.

8. La Réunion engage toutes les Parties contractantes à fournir au plus tard le 15 novembre 2016 des données et des informations nécessaires pour achever le projet de rapport SOCAR, prenant note du fait que certains pays auront éventuellement besoin d'un délai plus long pour communiquer ces informations.
9. Le Secrétariat devrait prévoir un exercice de validation – à entreprendre avec les coordonnateurs nationaux et d'autres parties prenantes concernées – des données utilisées dans le cadre de l'élaboration du Rapport SOCAR.
10. Le Secrétariat continue d'étudier les possibilités de soutenir l'élaboration du Rapport SOCAR par l'intermédiaire des projets IWeco-FEM et CLME+ FEM/PNUD, ainsi que d'autres initiatives connexes.
11. Le Groupe de travail intérimaire sur la surveillance et l'évaluation devrait réviser la classification existante des eaux marines selon le Protocole LBS, en tenant compte de la sensibilité politique du processus de classification et de la méthode utilisée dans le cadre de cette classification.
12. Les Parties contractantes sont invitées à classer leurs eaux avec l'aide, selon que de besoin du Groupe de travail et du Secrétariat.
13. Le Secrétariat devrait mettre progressivement en place une évaluation intégrée du rapport sur l'état du milieu marin dans la zone d'application de la Convention (SOME), comme l'exige la Convention de Cartagena, y compris le recours à l'évaluation économique, pour examen lors de la quatrième réunion du STAC au Protocole LBS et de la neuvième réunion du STAC au Protocole SPAW. À cet égard, la 3^e CdP au Protocole LBS et la 9^e CdP au Protocole SPAW peuvent envisager d'élargir le Groupe de travail sur la surveillance et l'évaluation pour prendre en considération les intérêts de la biodiversité et peuvent envisager en outre d'utiliser le projet de lignes générales sur l'état du milieu marin du projet CLME+ FEM/PNUD comme base pour l'élaboration future de ce rapport intégré sur la pollution et l'habitat au titre de la Convention de Cartagena. Le Secrétariat devrait donc travailler en collaboration avec l'Unité de coordination du projet CLME+ FEM/PNUD sur le projet de lignes générales sur l'état du milieu marin, qui doit être présenté à la 3^e CdP au Protocole LBS et à la 9^e CdP au Protocole SPAW pour approbation.
14. Étant donné que la méthode Forces – Pressions – État – Impact – Réponses (FPEIR) est utilisée dans le cadre de l'élaboration des rapports nationaux et régionaux sur l'état de l'environnement, y compris du SOCAR et du SOME, le Secrétariat devrait identifier les sources de financement potentielles et les possibilités de formation des Parties contractantes à l'utilisation de la méthode FPEIR aux fins de l'élaboration de rapports sur l'état de l'environnement.
15. Finaliser le SOCAR et valider les gammes d'évaluation, telles qu'élaborées par le sous-groupe de travail sur les données par les Parties Contractantes et les Parties Non Contractantes.

RECOMMANDATION III PROJETS FEM

1. Le Secrétariat devrait continuer de faciliter l'intégration progressive des questions de pollution et d'habitat/biodiversité dans une feuille de route SPAW / LBS et de favoriser une plus grande collaboration avec le Brésil ainsi que la participation de ce dernier aux actions visant à réduire les sources de pollution d'origine tellurique dans la zone d'application de la Convention, et celles venant appuyer le projet CLME+ FEM/PNUD et le Programme d'action stratégique du CLME+.
2. La Réunion devrait soutenir les activités du projet CLME+ du FEM/PNUD visant à renforcer la coopération et l'intégration d'actions de prévention et de réduction de la pollution aux niveaux régional et national grâce à l'exploitation durable des pêches et à la protection et à la remise en valeur de l'habitat dans le cadre de l'approche écosystémique de la protection du milieu marin.

3. Le Secrétariat devrait continuer de participer au développement de la proposition de projet CReW+ FEM.
4. La Réunion encourage les pays à solliciter l'appui du FEM au cours des réunions de ses parties prenantes et du Conseil, ainsi que lors d'autres rencontres avec le Secrétariat du FEM, pour financer les priorités relatives au problème de la pollution dans la région des Caraïbes, telles que la nécessité d'obtenir de nouvelles données de référence et de mener des recherches sur les sources de pollution et ses effets, y compris sur les eaux usées.
5. Les Parties contractantes ne devraient ménager aucun effort pour favoriser, au moyen de processus nationaux, le financement par le FEM de projets sur le terrain.

RECOMMANDATION IV

Ratification du Protocole LBS

1. Le Secrétariat et les Parties contractantes devraient continuer d'encourager les non-Parties au Protocole LBS à le ratifier et les Parties contractantes devraient poursuivre leurs efforts visant à mieux faire connaître le Protocole LBS aux niveaux national et régional.
2. Le Secrétariat devrait demander aux Parties non contractantes au Protocole LBS de fournir des informations à jour sur l'état d'avancement du processus de ratification du Protocole LBS dans leur pays respectif, y compris sur les difficultés qu'elles ont rencontrées au cours de ce processus. Ces pays devraient identifier les occasions de soulever la question de la ratification du Protocole LBS au sein de forums politiques de haut niveau et de toutes autres instances intergouvernementales concernées.
3. À la lumière des questions communes traitées par le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes (CRFM en anglais) et le Secrétariat de la Convention de Cartagena, la Réunion appuie la conclusion d'un mémorandum d'accord entre le Mécanisme et le Secrétariat.
4. Le Secrétariat devrait travailler avec les Parties contractantes et toute autre Partie pour proposer et faciliter le transfert des connaissances, des meilleures pratiques et des technologies appropriées visant à prévenir et à réduire la pollution dans la région des Caraïbes.

Annex III: LIST OF DOCUMENTS

Documents de travail

UNEP(DEPI)/CAR WG.37/1	Ordre du jour
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/2	Ordre du jour provisoire annoté
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/3	Projet de plan de travail et de budget du sous-programme sur l'évaluation et la gestion de la pollution environnementale (AMEP) pour 2017-2018
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/4	Rapport de la troisième réunion du Comité consultatif scientifique, scientifique et technique (STAC), au protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (Protocole LBS)
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/5	Recommandations de la Réunion

Documents d'information

	Note d'information pour les participants
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.1	Liste des documents
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.2	Liste des participants
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.3	État des activités du sous-programme sur l'évaluation et la gestion de la pollution environnementale (AMEP) pour 2015-2016
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.4	Rapport des activités du Centre d'activité régional LBS IMA (Trinité-et-Tobago) et Cimab (Cuba) pour 2015-2016
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.5	Etat de ratification du Protocole LBS
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.6	Rapport du groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation de l'environnement (SOCAR)
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.7	The GEF Caribbean Large Marine Ecosystem (CLME+) Project and its joint implementation through the AMEP and SPAW Subprogrammes
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.8	Draft Report of the Second Regional Planning of the Caribbean Platform for Nutrient Management, Port of Spain, Trinidad and Tobago, 24-25 February 2016.
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.9	Project Document for GEF-funded Integrating Land, Water, and Ecosystems Management in Caribbean SIDS (GEF IWEco)
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.10	Annex A and C (Agreement) – CLME+: Catalysing Implementation of Strategic Action Programme for the Sustainable Management of shared Living Marine Resources in the Caribbean and North Brazil Shelf Large Marine Ecosystems
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.11	Draft Terminal Evaluation – GEF Funded Project “Testing a Prototype Caribbean Regional Fund for Wastewater Management” (GEF CRew)
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.12	Fiche d'information AMEP
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.13	Marine Litter Project Proposal Concepts

UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.14	Project Implementation Form (Draft) – Upscaling and enhancing the experience of the Caribbean Regional Fund for Wastewater Management to the wider Caribbean promoting through an integrated approach of innovative technical solutions and financing mechanisms (CReW+)
UNEP (DEPI)/CAR WG.37/INF.15	Applying innovation to reduce nutrient pollution from wastewater and agricultural discharges in waterways, coastal and marine environments of the Caribbean Sea
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.16	Mapping Regional Seas Targets against the SDGs and Aichi Targets (Template)
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.17	UNEP and IDB GEF CReW Project Information Report (PIR) – fiscal year 2016
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.18	Project Implementation Form (Draft) – Reducing Marine Litter in the Caribbean Sea, through the Sustainable Management of Plastics in the Wider Caribbean Region
CLME+ SAP v1.3 2016	CLME+ Strategic Action Programme
CEP Technical Report No. 72	Plan d'action régional sur la gestion des déchets marins (RAPMaLi) pour la région des Caraïbes 2014
UNEP(DEPI)/CAR WG.35/4 Rev.1	Rapport de la deuxième réunion du Comité consultatif scientifique, scientifique et technique (STAC), au protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (Protocole LBS), Managua, Nicaragua, du 10 au 13 juin 2014
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/3	Plan de travail et au budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2015-2016
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/5	Rapport de la seizième réunion intergouvernementale (IG) sur le Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et la treizième Réunion des Parties contractantes (CdP) à la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, Cartagena, Colombia, du 11 au 13 décembre 2014
UNEP(DEPI)/CAR IG.35/4 Decisions	Décisions de la deuxième réunion des parties contractantes (CdP) au protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, Cartagena, Colombie, 10 décembre 2014.
UNEP(DEPI)/CAR IG.35/4	Rapport de la deuxième réunion des parties contractantes (CdP) au protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, Cartagena, Colombie, 10 décembre 2014.

Reference Documents

UNEP, 2016	Directory of Focal Points of the Caribbean Environment Programme
UNEP, 2012	Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes: Protocole relatif à la coopération dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées et Protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres
UNEP, 1999	Acte final de la Conférence des plénipotentiaires pour l'adoption du Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes
UNEP, 2010	Règlement intérieur pour les Réunions de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena)
UNEP, 2010	Règlement financier pour la Convention de Cartagena, son Programme pour l'environnement des Caraïbes et Termes de référence du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR IG.36 CRP.1	Amendement du règlement financier pour la Convention de Cartagena
UNEP, 2010	Lignes directrices pour l'établissement et le fonctionnement des Centres d'activités régionaux et réseaux d'activité régionaux de la Convention de Cartagena
UNEP(DEPI)/CAR WG.32 INF.9 Rev.3	Modèle pour la préparation de rapports sur la Convention et ses protocoles
UNEP/WBRS.18/INF7	List of Sustainable Development Goal (SDG) indicators
UNEP/WBRS.18/INF8	Regional Seas Strategic Directions (2017-2020)
UNEP/WBRS.18/INF9	Regional Seas Core Indicators Set
UNEP/WBRS.18/INF10	Manila Declaration
UNEP/WBRS.18/INF13	Compilation of the resolutions of the Second Session of the United Nations Environment Assembly, which are relevant to the Regional Seas programmes
UNEP MTS 2018-2021	UNEP Medium Term Strategy 2018-2021
UNEP/EA.2/16	Proposed programme of work and budget for the biennium 2018–2019
UNEP/EA.2/INF/9	Programme of work and budget for 2016–2017

Annexe IV: LISTE DES PARTICIPANTS

PARTIES CONTRACTANTES				
	Participant	Pays	Titre	Tel/Fax/ Email/ Website
1.	Linroy Christian	Antigua et Barbuda	Director of Analytical Services Analytical Services Friars, Hill St. John's	Tel: +268-764-8338 Fax: E-mail: linroyc@gmail.com
2.	Arica Hill	Antigua et Barbuda	Environment Education Officer Department of Environment #1 Victoria Park Botanical Gardens Antigua and Barbuda	Email: aricahill@gmail.com
3.	Stacy Lubin	Bahamas	Senior Environmental Officer Bahamas Environment Science and Technology (BEST) Commission Charlotte House Charlotte and Shirley Street P.O. Box N-7132 Nassau	Tel. +242 322 4546 Fax: +242 326 3509 E-mail: slubingray@gmail.com / slgray@best.gov.bs
4.	John Bowleg II	Bahamas	Water Resources Manager Water & Sewerage Corp (WSC) #87 Thompson Blvd, E George Moss Bldg PO Box N-3905 Nassau	Tel. +242-359-3220 Fax: 242-322-7812 E-mail: wcbowleg@wsc.com.bs / johnabowleg@gmail.com
5.	Aldo Cansino	Belize	Environmental Officer Department of the Environment Ground Floor Old Lands Building Market Square, Belmopan	Tel: +501 828-4845 Fax: (+501)822-2860 E-mails: eiaunit@environment.gov.bz / envirodept@environment.gov.bz

	Participant	Pays	Titre	Tel/Fax/ Email/ Website
6.	Miguel Espinosa	République dominicaine	Encargado Departamento Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales Ave. Cayetano Germosen esq. Ave. Luperon, El Pedregal, Santo Domingo	Tel: +809-567-4300 ext 221 E-mail: miguel.espinosa@ambiente.gob.do
7.	Jose Manuel Mateo Feliz	République dominicaine	Director de Bioversidad Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales Calle Cayetano Germosen Esquina	Email: jose.mateo@ambiente.gob.do ; sarah.diazdedefrank@ambiente.gob.do
8.	Maud Casier	France	Ministère français de l'Environnement, de l'énergie et de la mer (MEDDE) / Direction de l'eau et de la biodiversité (DGALN/DEB) French Ministry of Environment, Energy and the Sea / Water and Biodiversity Directorate Coordination internationale / International coordination (CI) Bureau 05 / 56 - Tour Séquoia-92055 - Paris La Défense FRANCE	Tel : 00-33 (0) 1 40 81 33 82 Tel: +33140818606 E-mail : maud.casier@developpement-durable.gouv.fr
9.	Isabelle Gergon	France	Head of Sustainable Development Strategy Service and Cooperation DEAL Guyane Impasse Buzaré, CS 76003 97300 Cayenne - French GUIANA	Tel. +594 594 29 75 47 Fax: +594 594 29 07 34 E-mail: isabelle.gergon@developpement-durable.gouv.fr
10.	Dillon Palmer	Grenade	Forrester 4 Ministry of Agriculture and Forestry Department	Tel: +473 415-8173 or 473 440-2934 E-mail: dillonpalmer7@gmail.com or uniqued007@hotmail.com

	Participant	Pays	Titre	Tel/Fax/ Email/ Website
11.	Bibi Asma Saidah Sharief	Guyane	Senior Environmental Officer Multilateral Environmental Agreements Unit Biodiversity Management Division Environmental Protection Agency	Tel: E-mail: asmasharief.earth07@gmail.com
12.	Aminah McPherson-Damon	Guyane	Legal Officer Ministry of the Presidency 619 Toucan Drive, South Ruimveldt Gardens, Georgetown.	Tel. +592 645 3134 E-mail: amdamonepa@gmail.com
13.	Susan Otuokon	Jamaïque	Natural Resources Conservation Authority c/o Jamaica Conservation & Development Trust 29 Dumbarton Avenue Kingston 10 Jamaica W.I.	Tel. : 1 (876)363-7002 E-mail: susanotuokon@yahoo.com
14.	Aisha Bedasse	Jamaïque	Manager Applications Processing Branch National Environment and Planning Agency 10 and 11 Caledonia Avenue Kingston 5	Tel. +876 754-7540 ext 2162 Fax: +876 908-1391 E-mail: abedasse@nepa.gov.jm
15.	Lavina Alexander	Sainte Lucie	Sustainable Development and Environment Officer Department of Sustainable Development Caribbean Cinemas Complex Choc Estate, Castries	Tel: +758- 451-8746 Fax: +758- 450-1904 E-mail: lalexander@sde.gov.lc
16.	Thomas Nelson	Sainte Lucie	Deputy Chief Fisheries Officer Department of Fisheries (DOF) Ministry of Agriculture, Fisheries, Physical Planning, Natural Resources and Co-operatives (MAFPPNRC) Pointe Seraphine, Castries	Tel. +758 468-4136 Fax: +758 452-3853 E-mail: thomas.nelson@govt.lc

	Participant	Pays	Titre	Tel/Fax/ Email/ Website
17.	Darryl Banjoo	Trinidad et Tobago RAC IMA	Principal Researcher Officer Institute of Marine Affairs Hill top Lane Chaguaramas P.O. Box 3160, Carenage, Port of Spain	Tel: 868-634-4291 Fax: +868-634-4433 E-mail: dbanjoo@ima.gov.tt
18.	Rona Rathod (Head of Delegation)	U.S.A.	Department of State 2201 C Street, NW Washington, DC 20520	Tel. +1202 647-3879 E-mail: rathodrr@state.gov
19.	Angela Somma	U.S.A.	Chief Endangered Species Div. National Marine Fisheries Service 1315 East-West Highway Silver Spring, MD 20910	Tel: +301-427-8474 Fax: +301-713-0376 Email: angela.somma@noaa.gov
20.	Gonzalo Cid	U.S.A.	International Activities Coordinator NOAA-Office of National Marine Sanctuaries NOAA-ONMS-MPA Center 1305 East-West Highway SSMC4-Room 11147 Silver Spring, MD 20910	Tel: +240 533-0644 Fax: +301 713-0404 E-mail: Gonzalo.Cid@noaa.gov
21.	Stephanie Adrian	U.S.A.	Global Affairs and Policy Office of International and Tribal Affairs US Environmental Protection Agency 1200 Pennsylvania Ave, NW, MC2660R Washington, DC 20460	Tel. +202-564-6444 E-mail: adrian.stephanie@epa.gov
22.	Abby Lunstrum	U.S.A.	International Activities Coordinator NOAA-Office of National Marine Sanctuaries NOAA-ONMS-MPA Center 1305 East-West Highway SSMC4-Room 11147 Silver Spring, MD 20910	Tel: 202-482-5144 Fax: Email: abby.lunstrum@noaa.gov

	Participant	Pays	Titre	Tel/Fax/ Email/ Website
23.	Billy Causey	U.S.A.	NOAA-Office of National Marine Sanctuaries NOAA-ONMS-MPA Center 1305 East-West Highway SSMC4-Room 11147 Silver Spring, MD 20910	Tel: Fax: Email: billy.causey@noaa.gov
24.	Chelsey Young	U.S.A.	NOAA-Office of National Marine Fisheries NOAA-ONMS-MPA Center 1305 East-West Highway SSMC4-Room 11147 Silver Spring, MD 20910	Tel: +301 427-8491 Fax: Email: chelsey.young@noaa.gov
PARTIES NON-CONTRACTANTES				
25.	Gisbert Boekhoudt	Aruba	Director DNM Bernhardstraat 75 San Nicolas	Tel. +297 584 1199 / 592 9272 Fax: E-mail: gisbert.boekhoudt@dnmaruba.org
26.	Robert Kock	Aruba	Head, Research and Monitoring Directorate of Nature and Environment Bernhardstraat 75 San Nicolas	Tel. +297 592-4301 / 584-1199 Fax: +297 584-4241 E-mail: Robert.kock@dnmaruba.org
27.	Paul Hoetjes	Caribbean Netherlands	Policy coordinator Nature Ministry of Economic Affairs Rijksdienst Caribbean Netherlands P.O.Box 357 Kralendijk, Bonaire, Caribbean Netherlands	Tel. +599 781-0206 E-mail: paul.hoetjes@rijksdienstcn.com

	Participant	Pays	Titre	Tel/Fax/ Email/ Website
28.	Ana Maria Gonzalez Delgadillo	Colombie	Coordinadora, Ordenamiento & Biodiversidad Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible	Tel. +571 332-3400 E-mail: amgonzalez@minambiente.gov.co
29.	Kelly Moreno Fontalvo	Colombie	Specialized Professional Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible	Tel. +571 332-3400 E-mail: kmoreno@minambiente.gov.co
30.	Melissa Peterson	St. Maarten	Policy Advisor Tamarinde Steeg #6 Philipsburg	Tel. +721 542-4289 Fax: E-mail: Melissa.peterson@sintmaartengov.org
31.	Tadzio Bervoets	St. Maarten	Director Nature Foundation Welsburg Street Unit 1 Apr 25-26, Cole Bay	Tel. +721 526-3509 Fax: +721 544-4267 E-mail: manager@naturefoundationsxm.org
PAYS PARTICIPANT FEM CRew (PARTIES NON-CONTRACTANTES)				
32.	Carlos Mazariegos Guerra	Guatemala	Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales 20 calle 28-58 zona 10 Guatemala City	Tel. +502 2423-0505 E-mail: crmazariegos@marn.gob.gt

RESOURCE PERSONS/OBSERVATEURS

	Participant	Entreprise		Tel/Fax/ Email/ Website
33.	Alexander Girvan	Association of Caribbean States	Program Coordinator Caribbean Sea Commission Association of Caribbean States 5-7 Sweet Briar Road, St Clair, P.O. Box 660 Port of Spain	Tel. +868-622-9575 Fax: +868 622-1653 E-mail: algirvan@acs-aec.org
34.	Milton Haughton	CRFM Secretariat	CRFM Secretariat Princess Margaret Dr Belize City, P.O. Box 642	Tel. +501 610-3315 Fax: +501 223-4446 T-mail: milton.haughton@crfm.int
35.	Lylle Shermaine Clauzel	Caribbean Public Health Agency (CARPHA)	Caribbean Public Health Agency (CARPHA) PO Box 1111 The Morne Castries, St. Lucia	Tel: (758) 728-9634 Fax (758) 453-2721 E-mail: clauzesh@CARPHA.ORG Website: www.carpha.org
36.	Vincent Sweeney	Caribbean Sub Regional Office UNEP ROLAC	Head Caribbean Sub Regional Office UNEP ROLAC 14-20 Port Royal Street Kingston, Jamaica	Tel. +876 922-9267 Fax: +876 922-9292 Email: vincent.sweeney@unep.org Skype: vinceslu
37.	Patrick Debels	GEF CLME+ Project	Regional Project Coordinator GEF CLME+ Project UNOPS (UNDP/GEF Edificio Chambacú – Oficina 405, Cra 13B #26-78, Sector Torices Cartagena	Tel: +57 5 664 8292 E-mail: PatrickD@unops.org
38.	Laverne Walker	GEF CLME+ Project	Senior Project Officer GEF CLME+ Project UNOPS (UNDP/GEF Edificio Chambacú – Oficina 405, Cra 13B #26-78, Sector Torices	Tel. +57 5 664 8292 E-mail: LaverneW@unops.org

	Participant	Entreprise		Tel/Fax/ Email/ Website
39.	Alfredo Coello Vazquez	GEF CReW Project	Project Coordinator GEF Caribbean Regional Fund for Wastewater Management 40-46 Knutsford Boulevard, 6th Floor, Kingston 10	Tel: +876- 764-1055 Email: acoello@iadb.org Website: www.gefcrew.org
40.	Pedro Moreo Mir	GEF CReW Project	Technical Specialist GEF Caribbean Regional Fund for Wastewater Management 40-46 Knutsford Boulevard, 6th Floor, Kingston 10	Tel: +876- 764-1064 Email: pmoreo@IADB.ORG Website: www.gefcrew.org
41.	Joan John-Norville	OECS Commission	Programme Officer OECS Commission Morne Fortune Castries	Tel. +758 455-6326 / 712-0557 E-mail: jnorville@oecs.org
42.	Sherry Heileman	Panama	Consultant Clayton Park Torre A, Apt 13D, Clayton, Panama	Tel. +507 6489-3702 E-mail: sh_heileman@yahoo.com
43.	Faith Bulger	Sargasso Sea Commission	Marine Programme Officer 1630 Connecticut Ave., NW Suite 300 Washington, DC 20009 USA	Tel. +301 520-4128 E-mail: fbulger@sargassoseacommission.org

REGIONAL ACTIVITY CENTERS

	Participant	Entreprise	Titre	Tel/Fax/ Email/ Website
44.	Sandrine Pivard	CAR SPAW	Director Regional Activity Centre for Specially Protected Areas and Wildlife Parc national de la Guadeloupe 97120 Saint-Claude - Guadeloupe	Tel. +590 590 41 55 81 e-mail: sandrine.pivard.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr

SECRETARIAT

UNEP-CAR/RCU
14-20 Port Royal Street
Kingston, Jamaica

Tel: +876-922-9267 / Fax: +876-922-9292

E-mail: rcu@cep.unep.org / amep@cep.unep.org

45.	Lorna Inniss	Coordinator		lvi@cep.unep.org
46.	Christopher Corbin	Programme Officer (AMEP)		cjc@cep.unep.org
47.	Alessandra Vanzella Khouri	Programme Officer (SPAW)		avk@cep.unep.org
48.	Martin Okun	Fund Management Officer		martin.okun@unep.org
49.	Patrich Dinnall	Administrative Assistant		pd@cep.unep.org
50.	Jodi Johnson	Programme Assistant (SPAW)		jj@cep.unep.org
51.	Sancha Foreman	Team Assistant AMEP/CETA		sf@cep.unep.org
52.	Donna Henry-Hernandez	AMEP Programme Assistant		dhh@cep.unep.org